

# Aperçu du fonds

## Fonds Liberté et Portefeuille Sentinelle de la Canada Vie

Initialement de la London Life

Rendement du fonds au 31 décembre 2022

Version numérique accessible à l'adresse  
[Canadalife.com/noticesexplicatives](https://canadalife.com/noticesexplicatives)

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est l'unique émettrice de la police de rente individuelle à capital variable décrite dans la notice explicative.

Toute partie de votre cotisation affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

**Le présent Aperçu du fonds fait partie intégrante de la notice explicative. La notice explicative et l'Aperçu du fonds doivent tous deux avoir été reçus.**

# Aperçu du fonds

---

Le présent Aperçu du fonds fait partie intégrante de la notice explicative sur les polices de fond de placement de la Canada Vie. Chaque Aperçu du fonds individuel porte sur un fonds de placement offert dans le cadre de la police de rente individuelle à capital variable. Vous pouvez choisir d'investir dans un fonds ou dans plusieurs fonds de la notice explicative.

L'*Aperçu du fonds* individuel décrit les principales caractéristiques de chaque fonds de placement, notamment son degré de risque, son rendement passé, sa pertinence pour le client, ses garanties, ainsi que les frais qui peuvent s'appliquer.

L'*Aperçu du fonds* individuel n'est pas complet sans les énoncés figurant sous les rubriques *Que se passe-t-il si je change d'idée?* et *Renseignements*.

## Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire versée à l'égard de la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous avez reçu l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel, par télécopie ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
255 avenue Dufferin  
London ON N6A 4K1

Site Web : [canadavie.com](http://canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « [Pour nous joindre](#) ».

Téléphone : 1 888 252-1847

# Table des matières

---

<b>Aperçu du fonds</b> .....	<b>1</b>
<b>Frais annuels de gestion de placement</b> .....	<b>4</b>
<b>Fonds de répartition de l'actif</b> .....	<b>8</b>
Profil conservateur .....	8
Profil modéré .....	10
Profil équilibré .....	12
Profil accéléré .....	14
Profil dynamique .....	16
<b>Fonds Profil cycle de vie</b> .....	<b>18</b>
Profil de revenu .....	18
Profil 2010 .....	20
Profil 2015 .....	22
Profil 2020 .....	24
Profil 2025 .....	26
Profil 2030 .....	28
Profil 2035 .....	30
Profil 2040 .....	32
Profil 2045 .....	34
Profil 2050 .....	36
<b>Fonds de trésorerie et équivalents</b> .....	<b>38</b>
Marché monétaire .....	38
<b>Fonds à revenu fixe</b> .....	<b>40</b>
Profil de revenu fixe diversifié .....	40
Obligations canadiennes de base .....	42
Obligations canadiennes de base Plus .....	44
Hypothécaire .....	46
Obligations gouvernementales .....	48
<b>Fonds équilibrés</b> .....	<b>50</b>
Revenu fixe canadien équilibré .....	50
Nord-américain équilibré .....	52
Croissance équilibrée canadienne .....	54
Revenu stratégique .....	56
Équilibré d'actions canadiennes .....	58
Équilibré de valeur canadienne .....	60
Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity .....	62
Revenu stratégique mondial .....	64

<b>Fonds d'actions canadiennes</b> .....	<b>66</b>
Profil d'actions canadiennes .....	66
Profil d'actions .....	68
Actions canadiennes à faible volatilité .....	70
Actions de valeur canadiennes .....	72
Croissance canadienne .....	74
Actions canadiennes socialement responsable .....	76
Actions canadiennes .....	78
Croissance principalement canadienne .....	80
Actions mixtes principalement canadiennes .....	82
Actions principalement du Canada .....	84
Valeur principalement canadienne .....	86
Dividendes principalement canadiens .....	88
Dividendes canadiens .....	90
Petites et moyennes capitalisations canadiennes .....	92
Croissance de petites capitalisations canadiennes .....	94
<b>Fonds spécialisés canadiens et autres fonds</b> .....	<b>96</b>
Immobilier .....	96
Métaux précieux .....	98
<b>Fonds nord-américains</b> .....	<b>100</b>
Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales .....	100
Science et technologie .....	102
<b>Fonds d'actions étrangères</b> .....	<b>104</b>
Profil d'actions mondiales .....	104
Actions mondiales à faible volatilité .....	106
Actions étrangères .....	108
Actions mondiales .....	110
Occasions mondiales de croissance .....	112
Croissance des États-Unis .....	114
Croissance toutes capitalisations américaines .....	116
Croissance américaine .....	118
Croissance moyennes capitalisations américaines .....	120
Actions internationales .....	122
Titre internationaux .....	124
<b>Fonds spécialisés étrangers et autres fonds</b> .....	<b>126</b>
Actions européennes .....	126
Actions Extrême-Orient .....	128
Ressources mondiales .....	130

# Frais annuels de gestion de placement

Le tableau suivant montre les frais de gestion des placements pour chacun des nos fonds de placement.

Nous avons le droit de rectifier les frais de gestion de placement à tout moment. En pareil cas, nous vous fournirons un préavis écrit de soixante (60) jours avant l'exécution de la rectification.

Nom du fonds de placement	Frais de gestion de placement
<b>Fonds de répartition de l'actif</b>	
Profil conservateur	2,20 %
Profil modéré	2,30 %
Profil équilibré	2,40 %
Profil accéléré	2,50 %
Profil dynamique	2,70 %
<b>Fonds Profil cycle de vie</b>	
Profil de revenu	2,30 %
Profil 2010	2,30 %
Profil 2015	2,30 %
Profil 2020 <sup>1</sup>	2,45 %
Profil 2025 <sup>1</sup>	2,55 %
Profil 2030 <sup>1</sup>	2,60 %
Profil 2035 <sup>1</sup>	2,60 %
Profil 2040 <sup>1</sup>	2,65 %
Profil 2045 <sup>1</sup>	2,65 %
Profil 2050 <sup>1</sup>	2,70 %
<b>Fonds de trésorerie et équivalents</b>	
Marché monétaire	1,05 %
<b>Fonds à revenu fixe</b>	
Profil de revenu fixe diversifié	1,85 %
Obligations canadiennes de base	1,65 %
Obligations canadiennes de base Plus	1,70 %
Hypothécaire	2,05 %
Obligations gouvernementales	1,65 %
<b>Fonds équilibrés</b>	
Revenu fixe canadien équilibré	1,85 %
Nord-américain équilibré	2,30 %
Croissance équilibrée canadienne	2,30 %
Revenu stratégique	2,44 %
Équilibré d'actions canadiennes	2,24 %

<b>Nom du fonds de placement</b>	<b>Frais de gestion de placement</b>
Équilibré de valeur canadienne	2,45 %
Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity	2,45 %
Revenu stratégique mondial	2,35 %
<b>Fonds d'actions canadiennes</b>	
Profil d'actions canadiennes	2,60 %
Profil d'actions	2,70 %
Actions canadiennes à faible volatilité	2,45 %
Actions de valeur canadiennes	2,40 %
Croissance canadienne	2,40 %
Actions canadiennes socialement responsable	2,45 %
Actions canadiennes	2,45 %
Croissance principalement canadienne	2,55 %
Actions mixtes principalement canadiennes	2,60 %
Actions principalement du Canada	2,54 %
Valeur principalement canadienne	2,54 %
Dividendes principalement canadiens	2,30 %
Dividendes canadiens	2,45 %
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	2,55 %
Croissance de petites capitalisations canadiennes	2,90 %
<b>Fonds spécialisés canadiens et autres fonds</b>	
Immobilier	2,69 %
Métaux précieux	3,00 %
<b>Fonds nord-américains</b>	
Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales	2,59 %
Science et technologie	2,67 %
<b>Fonds d'actions étrangères</b>	
Profil d'actions mondiales	2,85 %
Actions mondiales à faible volatilité	2,59 %
Actions étrangères	2,65 %
Actions mondiales	2,65 %
Occasions mondiales de croissance	2,75 %
Croissance des États-Unis	2,50 %
Croissance toutes capitalisations américaines	2,65 %
Croissance américain	2,79 %
Croissance moyennes capitalisations américaines	2,70 %
Actions internationales	2,65 %

<b>Nom du fonds de placement</b>	<b>Frais de gestion de placement</b>
<b>Titre internationaux</b>	2,70 %
<b>Fonds spécialisés étrangers et autres fonds</b>	
<b>Actions européennes</b>	2,65 %
<b>Actions Extrême-Orient</b>	2,80 %
<b>Ressources mondiales</b>	2,80 %
<sup>1</sup> Les frais de gestion de placement peuvent être revus périodiquement et réduits lorsque la répartition du fonds à revenu fixe augmente.	

A présent page a été laissée blanche intentionnellement.



## Profil conservateur

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999  
 Date de création du fonds : 18 octobre 1999  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 1 201 173 817 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 2,45 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,65	19,50	3 587 349

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

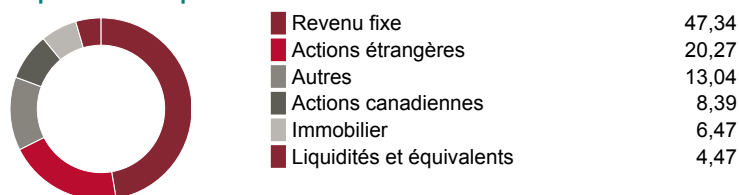
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 70 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 30 pour cent à des actions.

### Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	17,63
Hypothécaire	12,05
Obligations canadiennes de base	8,80
Obligations de sociétés canadiennes	7,02
Immobilier	6,47
Revenu fixe sans contraintes	4,37
Actions étrangères	4,03
Croissance canadienne	3,98
Obligations mondiales (Brandywine)	3,46
Obligations à rendement réel	3,13
<b>Total</b>	<b>70,94</b>

Nombre total des placements : **25**

### Répartition des placements



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 25 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

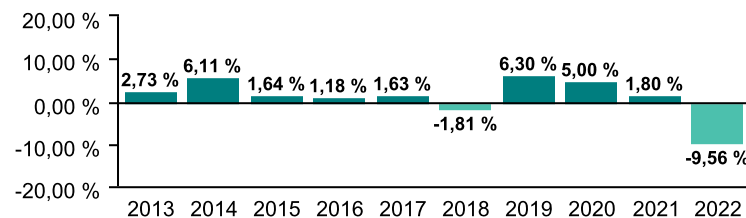
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 149,73 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 1,41 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil conservateur

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,65

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Profil modéré

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999  
 Date de création du fonds : 18 octobre 1999  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 1 447 902 012 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 2,10 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,76	20,99	2 622 044

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

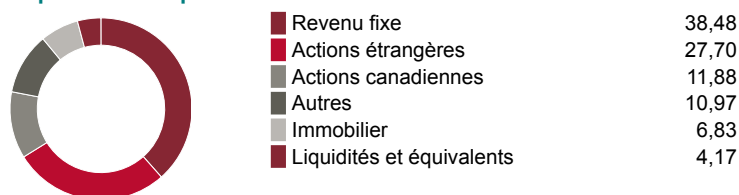
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 60 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 40 pour cent à des actions.

### Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	14,01
Hypothécaire	9,77
Obligations canadiennes de base	6,97
Immobilier	6,83
Actions étrangères	5,56
Obligations de sociétés canadiennes	5,03
Croissance américaine	3,89
Obligations à long terme	3,62
Dividendes principalement canadiens	3,47
Obligations mondiales (Brandywine)	3,22
<b>Total</b>	<b>62,37</b>

**Nombre total des placements :** 26

### Répartition des placements



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

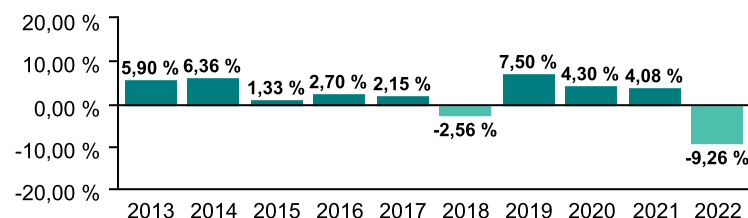
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 235,44 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 2,14 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil modéré

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,76

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Profil équilibré

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999  
 Date de création du fonds : 18 octobre 1999  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 1 975 181 710 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 1,11 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,87	22,13	1 946 259

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

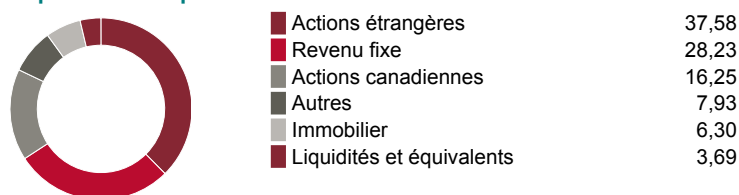
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 40 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 60 pour cent à des actions.

### Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	11,07
Hypothécaire	7,05
Immobilier	6,30
Actions de valeur des États-Unis	6,09
Obligations mondiales (Brandywine)	5,61
Obligations canadiennes de base	5,52
Croissance des États-Unis	4,51
Dividendes principalement canadiens	4,50
Actions de valeur canadiennes	4,01
Croissance américaine	3,92

**Total** 58,58  
**Nombre total des placements :** 25

### Répartition des placements



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

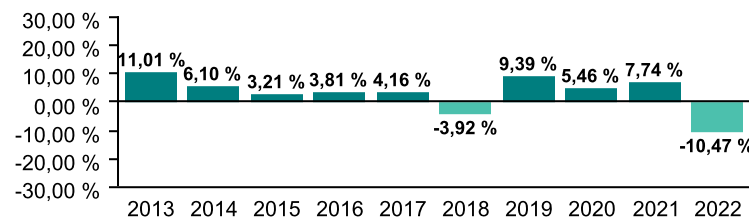
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 405,31 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 3,46 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil équilibré

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,87

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Profil accéléré

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999  
 Date de création du fonds : 18 octobre 1999  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 833 747 632 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 6,08 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,98	24,54	443 887

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 20 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 80 pour cent à des actions.

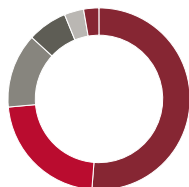
### Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	9,16
Actions de valeur des États-Unis	7,10
Immobilier	7,04
Croissance des États-Unis	6,80
Croissance américaine	6,60
Croissance canadienne	5,96
Actions canadiennes	5,94
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	5,55
Actions internationales (Setanta)	4,63
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	4,07

**Total** 62,85  
**Nombre total des placements :** 24

### Répartition des placements

	% de l'actif
Actions étrangères	51,27
Actions canadiennes	22,31
Revenu fixe	13,23
Immobilier	7,04
Autres	3,44
Liquidités et équivalents	2,72



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 20 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

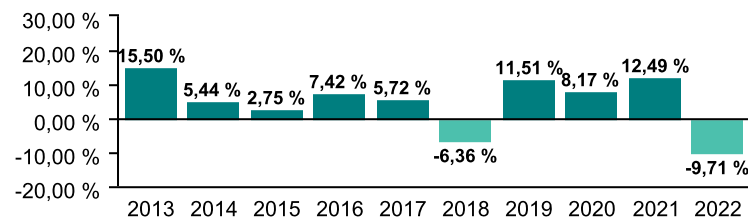
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 630,17 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 5,01 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil accéléré

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,98

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Profil dynamique

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999  
 Date de création du fonds : 18 octobre 1999  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 705 835 325 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 7,11 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,19	28,36	314 861

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

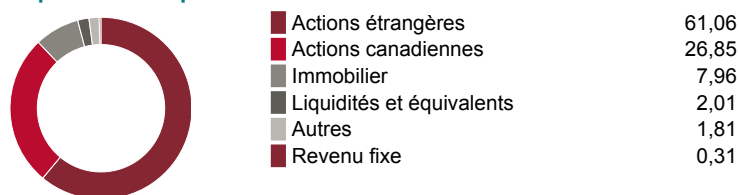
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Croissance américaine	8,81
Croissance des États-Unis	8,58
Actions de valeur des États-Unis	8,13
Immobilier	7,96
Croissance canadienne	7,73
Actions canadiennes	7,69
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	7,21
Actions internationales (Setanta)	5,77
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	5,06
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	4,96
<b>Total</b>	<b>71,90</b>

**Nombre total des placements :** 19

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

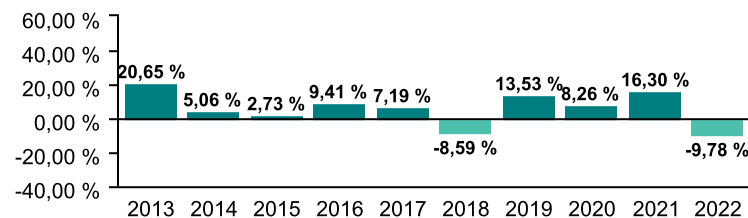
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 800,51 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 6,06 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil dynamique

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,19

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Profil de revenu

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006  
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 36 576 054 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 4,88 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,79	13,58	147 503

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 64 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 36 pour cent à des actions.

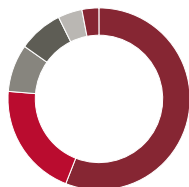
### Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	22,94
Obligations canadiennes de base	11,49
Obligations de sociétés canadiennes	7,52
Hypothécaire	6,75
Revenu fixe sans contraintes	5,03
Obligations mondiales (Brandywine)	4,06
Actions étrangères	4,03
Dividendes principalement canadiens	3,48
Actions de valeur canadiennes	3,48
Obligations à rendement réel	3,33

**Total** 72,11  
**Nombre total des placements :** 23

### Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	55,98
Actions étrangères	20,38
Actions canadiennes	8,45
Autres	7,92
Liquidités et équivalents	4,29
Immobilier	3,02



## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

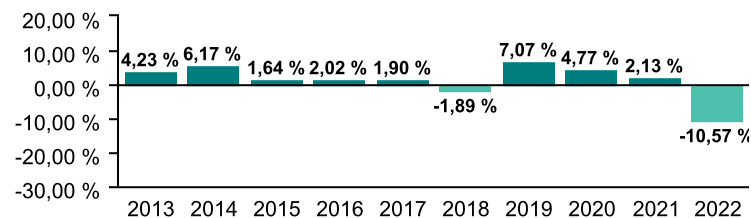
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 175,34 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 1,63 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 36 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

## Profil de revenu

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,79

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Profil 2010

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006  
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 10 051 918 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 16,03 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,79	13,36	6 097

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Comme il a atteint sa date d'expiration, nous pouvons le fermer à tout moment et transférer son actif au Fonds Profil de revenu.

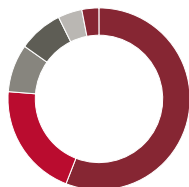
### Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	22,86
Obligations canadiennes de base	11,49
Obligations de sociétés canadiennes	7,48
Hypothécaire	6,72
Revenu fixe sans contraintes	5,00
Obligations mondiales (Brandywine)	4,05
Actions étrangères	4,01
Actions de valeur canadiennes	3,51
Dividendes principalement canadiens	3,51
Obligations à rendement réel	3,35
<b>Total</b>	<b>71,98</b>

**Nombre total des placements :** 23

### Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	55,90
Actions étrangères	20,38
Actions canadiennes	8,51
Autres	7,89
Liquidités et équivalents	4,28
Immobilier	3,03



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 36 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

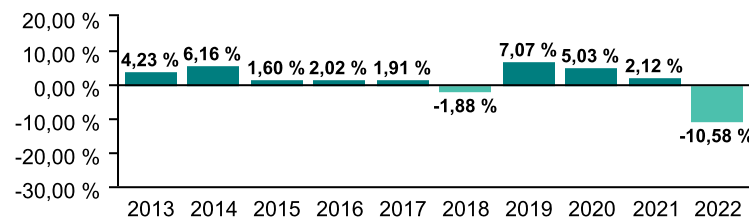
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 177,89 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 1,65 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil 2010

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,79

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Profil 2015

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006  
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 24 738 732 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 6,55 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,80	13,02	15 085

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Comme il a atteint sa date d'expiration, nous pouvons le fermer à tout moment et transférer son actif au Fonds Profil de revenu.

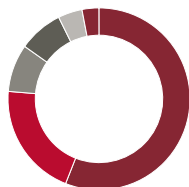
### Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	22,91
Obligations canadiennes de base	11,50
Obligations de sociétés canadiennes	7,51
Hypothécaire	6,74
Revenu fixe sans contraintes	5,02
Obligations mondiales (Brandywine)	4,05
Actions étrangères	4,01
Actions de valeur canadiennes	3,49
Dividendes principalement canadiens	3,49
Obligations à rendement réel	3,34
<b>Total</b>	<b>72,06</b>

**Nombre total des placements :** 23

### Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	55,99
Actions étrangères	20,35
Actions canadiennes	8,47
Autres	7,91
Liquidités et équivalents	4,29
Immobilier	3,00



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 36 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

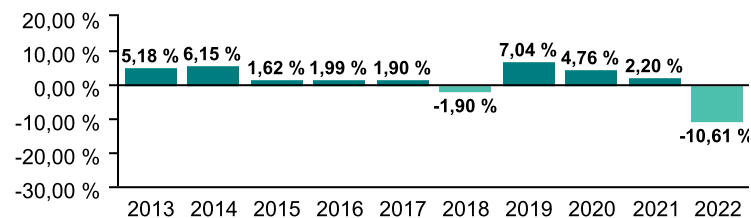
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 184,95 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 1,71 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil 2015

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,80

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Profil 2020

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006  
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 128 258 619 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 5,44 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,92	13,14	6 876

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

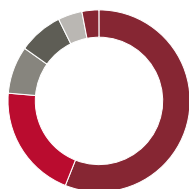
### Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	22,95
Obligations canadiennes de base	11,52
Obligations de sociétés canadiennes	7,52
Hypothécaire	6,73
Revenu fixe sans contraintes	5,02
Obligations mondiales (Brandywine)	4,06
Actions étrangères	4,01
Actions de valeur canadiennes	3,48
Dividendes principalement canadiens	3,47
Obligations à rendement réel	3,34
<b>Total</b>	<b>72,10</b>

**Nombre total des placements :** 23

### Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	56,03
Actions étrangères	20,33
Actions canadiennes	8,44
Autres	7,90
Liquidités et équivalents	4,29
Immobilier	3,01



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2020, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

## Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « faible à modéré » à « faible ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

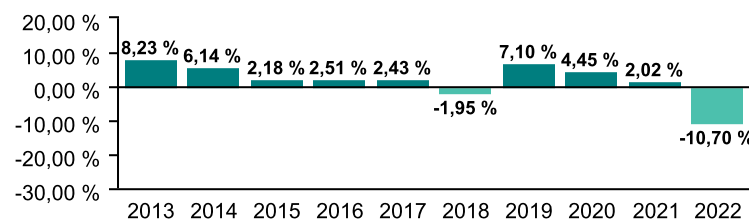
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 231,67 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 2,11 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil 2020

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,92

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Profil 2025

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006  
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 302 369 427 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 11,50 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,06	14,01	21 152

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

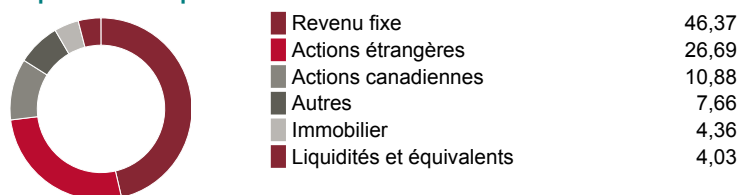
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

### Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	19,77
Obligations canadiennes de base	9,83
Hypothécaire	5,62
Obligations de sociétés canadiennes	5,55
Actions étrangères	5,27
Immobilier	4,36
Croissance américaine	3,74
Obligations mondiales (Brandywine)	3,53
Revenu fixe sans contraintes	3,37
Dividendes principalement canadiens	3,31
<b>Total</b>	<b>64,35</b>

**Nombre total des placements :** 26

### Répartition des placements



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2025, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

## Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « faible à modéré » à « faible ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

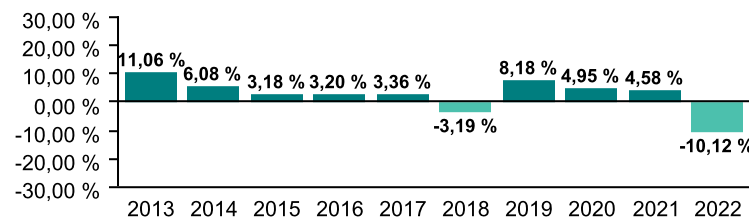
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 339,44 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 2,97 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil 2025

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,06

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Profil 2030

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006  
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 352 607 550 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 10,38 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,10	14,85	44

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

### Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	14,77
Obligations canadiennes de base	7,37
Immobilier	6,76
Actions de valeur des États-Unis	5,87
Obligations mondiales (Brandywine)	5,45
Croissance des États-Unis	4,41
Dividendes principalement canadiens	4,29
Croissance américaine	3,89
Actions de valeur canadiennes	3,86
Hypothécaire	3,86
<b>Total</b>	<b>60,53</b>

**Nombre total des placements :** 26

### Répartition des placements

	% de l'actif
Actions étrangères	37,42
Revenu fixe	31,88
Actions canadiennes	14,62
Immobilier	6,76
Autres	5,80
Liquidités et équivalents	3,52



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2030, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

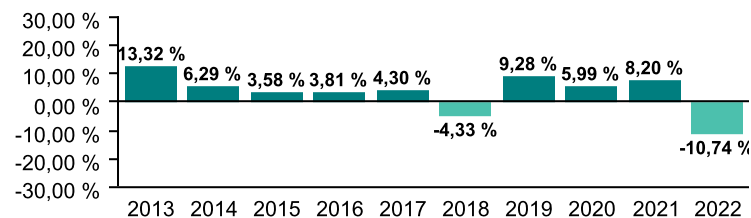
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 445,53 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 3,75 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil 2030

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,10

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Profil 2035

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006  
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 363 011 821 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 10,45 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,09	15,94	5 069

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

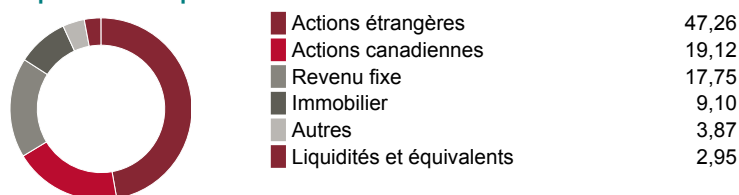
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

### Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	9,60
Immobilier	9,10
Actions de valeur des États-Unis	6,68
Croissance des États-Unis	6,15
Croissance américaine	5,85
Croissance canadienne	5,05
Actions canadiennes	5,04
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	4,93
Obligations canadiennes de base	4,79
Actions internationales (Setanta)	4,32
<b>Total</b>	<b>61,51</b>

**Nombre total des placements :** 26

### Répartition des placements



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2035, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

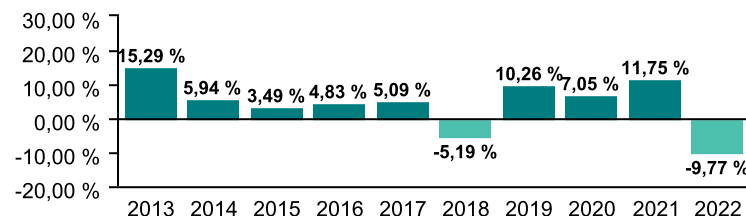
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 571,31 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 4,62 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil 2035

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,09

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Profil 2040

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006  
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 343 374 299 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 10,06 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,13	16,66	19

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

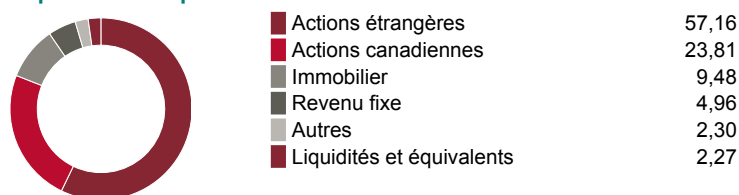
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

### Dix principaux placements

	% de l'actif
Immobilier	9,48
Croissance américaine	7,99
Croissance des États-Unis	7,79
Actions de valeur des États-Unis	7,58
Croissance canadienne	7,08
Actions canadiennes	7,07
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	6,54
Actions internationales (Setanta)	5,38
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	4,74
Marchés émergents (Mackenzie)	4,36
<b>Total</b>	<b>68,01</b>

**Nombre total des placements :** 24

### Répartition des placements



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2040, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré.

## Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré » à « faible à modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

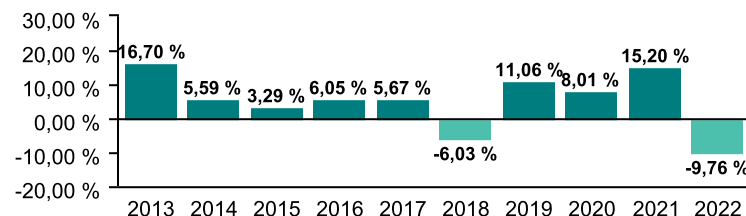
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 671,39 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 5,27 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil 2040

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,13

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Profil 2045

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006  
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 333 310 767 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 7,49 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,15	16,73	49

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

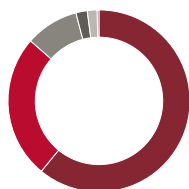
### Dix principaux placements

	% de l'actif
Immobilier	9,46
Croissance américaine	8,86
Croissance des États-Unis	8,46
Actions de valeur des États-Unis	8,01
Croissance canadienne	7,66
Actions canadiennes	7,65
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	7,18
Actions internationales (Setanta)	5,82
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	5,05
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	4,99
<b>Total</b>	<b>73,14</b>

**Nombre total des placements :** 19

### Répartition des placements

	% de l'actif
Actions étrangères	60,95
Actions canadiennes	25,52
Immobilier	9,46
Liquidités et équivalents	2,02
Autres	1,75
Revenu fixe	0,31



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2045, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

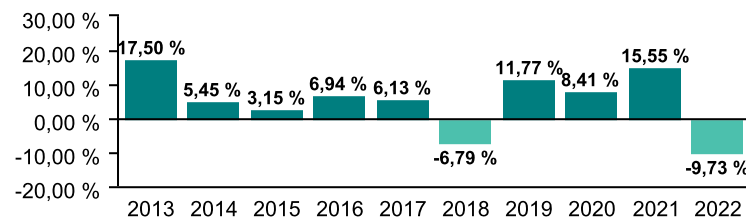
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 708,57 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 5,50 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil 2045

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,15

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Profil 2050

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006  
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 318 879 257 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 6,90 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,23	16,67	2 284

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

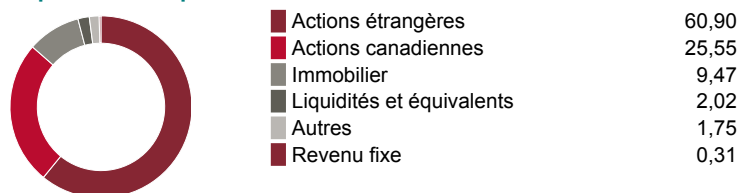
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

### Dix principaux placements

	% de l'actif
Immobilier	9,47
Croissance américaine	8,84
Croissance des États-Unis	8,46
Actions de valeur des États-Unis	7,99
Croissance canadienne	7,67
Actions canadiennes	7,66
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	7,17
Actions internationales (Setanta)	5,82
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	5,04
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	4,99
<b>Total</b>	<b>73,11</b>

**Nombre total des placements :** 19

### Répartition des placements



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2050, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

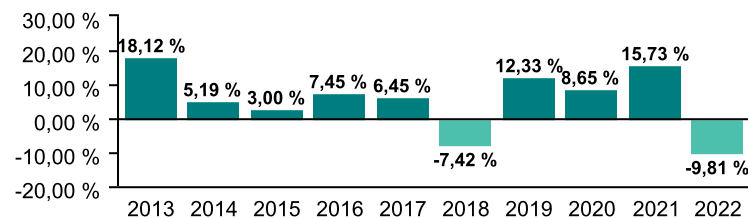
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 726,21 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 5,61 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil 2050

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,23

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Marché monétaire

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 01 novembre 1988  
 Date de création du fonds : 01 novembre 1988  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 813 623 120 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 1,29 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	0,97	25,41	925 389

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

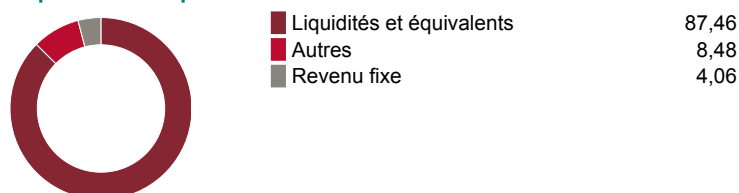
Ce fonds distinct souscrit principalement des instruments écoulés sur le marché monétaire canadien, notamment des papiers commerciaux de qualité et des titres de créance émis à court terme par l'État.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Nationale du Canada note à taux variable, 2023-02-09	5,55
Bank of Nova Scotia (The) note à taux variable, 2023-04-06	4,67
La Banque Toronto-Dominion note à taux variable, 2025-01-31	4,06
Province de l'Ontario, bons du trésor provinciale, 2023-01-18	3,91
Banque Royale du Canada, 2023-03-29	3,07
Banque de Montréal, 2023-01-04	3,07
Banque Royale du Canada note à taux variable, 2023-02-16	2,98
Toronto Dominion Bank (The) (New York Branch) note à taux variable, 2023-04-06	2,46
Banque Canadienne Impériale de Commerce note à taux variable, 2023-04-19	2,29
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2023-01-31	2,15
<b>Total</b>	<b>34,20</b>

**Nombre total des placements :** **93**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui vise la sécurité à court terme et qui envisage conserver son placement pendant un court laps de temps.

### Notes

En 2022, la Canada Vie a renoncé, pour ce fonds, à une partie des frais équivalant à 0,39 pour cent. Canada Vie n'est aucunement tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut cesser de le faire en tout temps sans préavis.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

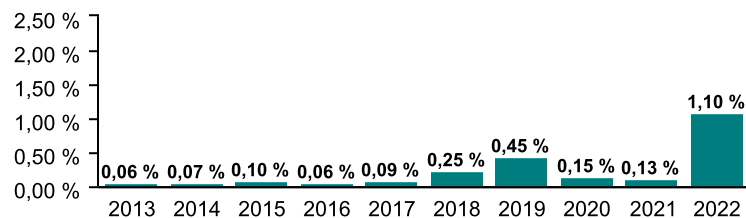
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 024,87 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 0,25 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 10 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 0 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Marché monétaire

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	0,97

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Profil de revenu fixe diversifié

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001  
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 110 067 853 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 2,39 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,27	14,59	276 494

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

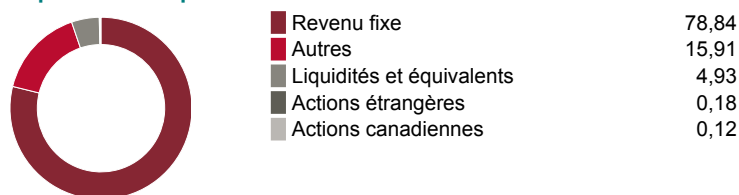
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	21,00
Obligations canadiennes de base	20,00
Hypothécaire	15,02
Obligations de sociétés canadiennes	8,99
Obligations à long terme	7,84
Revenu fixe sans contraintes	7,00
Obligations étrangères (CLAM)	5,02
Obligations mondiales (Brandywine)	5,00
Obligations à rendement réel	4,98
Obligations canadiennes de base Plus (Leith Wheeler)	4,00
<b>Total</b>	<b>98,85</b>

**Nombre total des placements :** 11

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

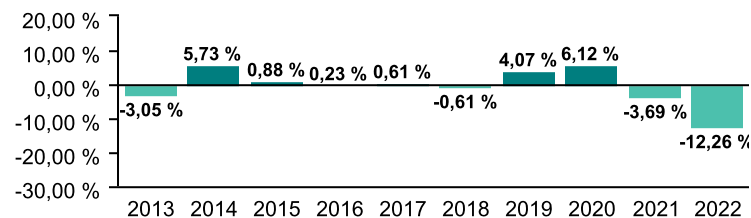
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 967,12 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de -0,33 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil de revenu fixe diversifié

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,27

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Obligations canadiennes de base

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 31 décembre 1961  
 Date de création du fonds : 31 décembre 1961  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 253 860 533 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 97,61 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,03	339,55	31 383

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens, émis par des gouvernements et des sociétés.

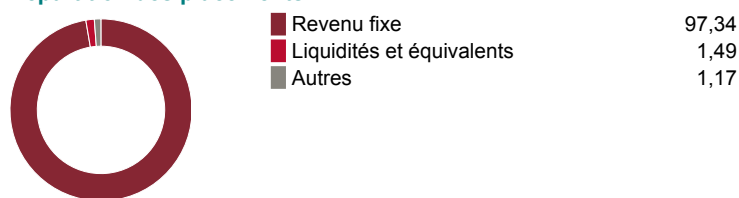
#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Gouv. du Canada, 0,02 %, 2031-06-01	11,17
Province de l'Ontario, 3,75 %, 2053-12-02	3,58
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	3,39
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2024-08-01	3,14
Gouv. du Canada, 0,75 %, 2024-10-01	2,89
Gouv. du Canada, 2 %, 2032-06-01	2,61
Province de l'Alberta, 3,1 %, 2050-06-01	2,30
North West Redwater Partnership, 3,2 %, 2026-04-24	1,75
Saputo Inc., 2,88 %, 2024-11-19	1,72
Province de la Colombie-Britannique, 1,55 %, 2031-06-18	1,70

**Total** 34,25

**Nombre total des placements :** 1424

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

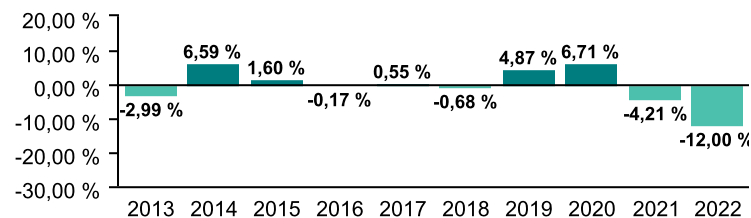
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 987,89 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de -0,12 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Obligations canadiennes de base

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,03

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Obligations canadiennes de base Plus

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 785 688 041 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 0,27 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,14	15,82	255 601

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

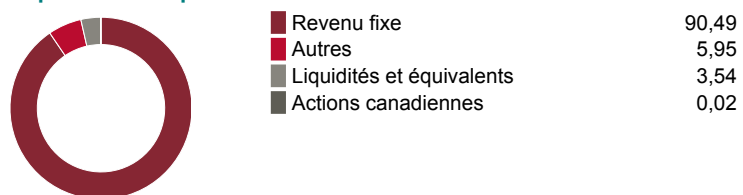
À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et étrangers, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Obligations canadiennes de base Plus Canada Vie.

#### Dix principaux placements (du fonds sous-jacent) % de l'actif

Gouv. du Canada, 2,75 %, 2024-08-01	7,09
Gouv. du Canada, 2 %, 2032-06-01	6,22
Province de l'Ontario, 3,75 %, 2032-06-02	4,44
Province de l'Ontario, 3,75 %, 2053-12-02	2,88
Province de l'Alberta, 3,1 %, 2050-06-01	2,30
Province de Québec, 4,25 %, 2043-12-01	1,73
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	1,48
Billet du Trésor des États-Unis, 2,75 %, 2032-08-15	1,43
Province de Saskatchewan, 3,1 %, 2050-06-02	1,35
Banque Royale du Canada, 2,88 %, 2029-12-23	1,20
<b>Total</b>	<b>30,14</b>

**Nombre total des placements :** **1520**

#### Répartition des placements % de l'actif



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

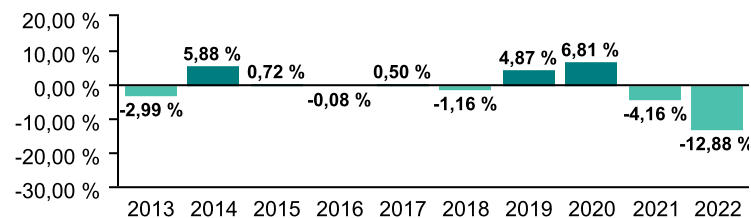
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 960,29 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de -0,40 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Obligations canadiennes de base Plus

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,14

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Hypothécaire

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 31 juillet 1969  
 Date de création du fonds : 31 juillet 1969  
 Gestionnaire : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

Valeur totale du fonds : 1 052 835 854 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 11,56 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,48	208,71	39 899

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des hypothèques consenties dans les secteurs de l'immobilier résidentiel et commercial du Canada.

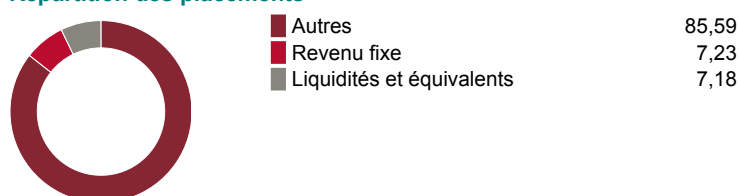
#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2023-03-02	2,64
Gouv. du Canada, 2023-01-05	2,37
Gouv. du Canada, 2,25 %, 2025-06-01	1,83
Fid. Can pour l'hab. No 1, 1,55 %, 2026-12-15	1,83
Fid. Can pour l'hab. No 1, 2,1 %, 2029-09-15	1,72
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2023-03-30	0,94
Fid. Can pour l'hab. No 1, 2,9 %, 2024-06-15	0,93
ARI FCP Investments LP, 3,56 %, 2023-12-01	0,72
Gouv. du Canada, 1,5 %, 2026-06-01	0,53
Gouv. du Canada, 2023-01-19	0,47

**Total** 14,01

**Nombre total des placements :** 11

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des prêts hypothécaires, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

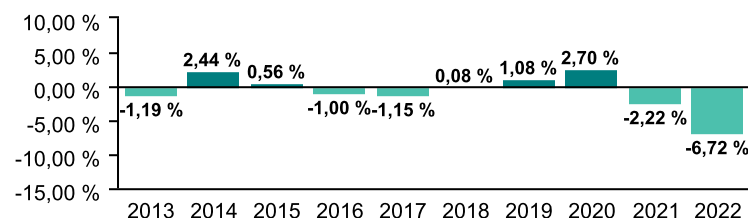
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 944,06 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de -0,57 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.



# Hypothécaire

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,48

### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

## Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Obligations gouvernementales

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 28 697 434 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 47,22 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,03	14,73	107 050

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe émis par les gouvernements canadiens.

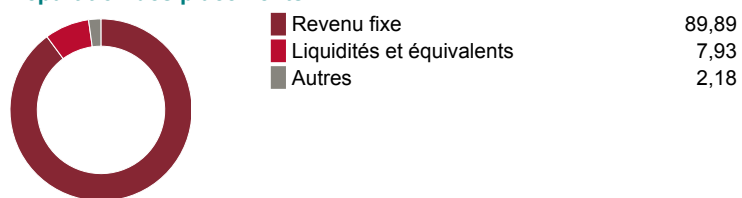
#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Fid. Can pour l'hab. No 1 note à taux variable, 2026-03-15	21,10
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2024-08-01	13,73
Fid. Can pour l'hab. No 1, 1,9 %, 2026-09-15	11,91
PSP Capital Inc., 2,6 %, 2032-03-01	6,08
Province de l'Ontario, 2,4 %, 2026-06-02	5,08
Fid. Can pour l'hab. No 1, 2,9 %, 2024-06-15	4,61
Province de l'Ontario, 2,6 %, 2025-06-02	4,34
Nha Mortgage Backed Securities, 0,88 %, 2026-03-01	3,98
Gouv. du Canada, 2 %, 2032-06-01	3,96
PSP Capital Inc., 2,09 %, 2023-11-22	3,91

**Total** 78,70

**Nombre total des placements :** 27

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

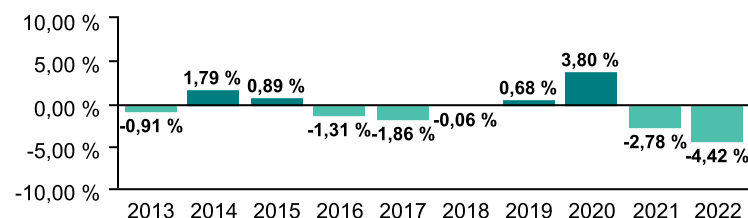
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 956,57 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de -0,44 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 6 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Obligations gouvernementales

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,03

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Revenu fixe canadien équilibré

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 404 396 167 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 114,59 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,25	25,48	1 190 638

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et consacre une tranche de son actif à des actions canadiennes et étrangères.

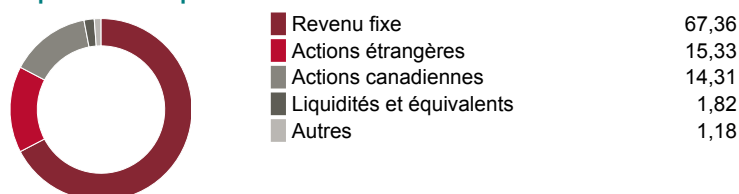
#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Gouv. du Canada, 0,02 %, 2031-06-01	5,09
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2024-08-01	3,41
Province de l'Ontario, 3,75 %, 2053-12-02	2,12
Gouv. du Canada, 2 %, 2032-06-01	2,11
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	1,64
Province de la Colombie-Britannique, 1,55 %, 2031-06-18	1,49
Banque Royale du Canada	1,45
Fid. Can pour l'hab. No 1 note à taux variable, 2024-09-15	1,17
Province de Québec, 3,25 %, 2032-09-01	1,08
Province de l'Alberta, 3,45 %, 2043-12-01	0,93

**Total** 20,48

**Nombre total des placements :** 1774

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts et d'une croissance modeste aux termes d'actions Canadiennes et étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

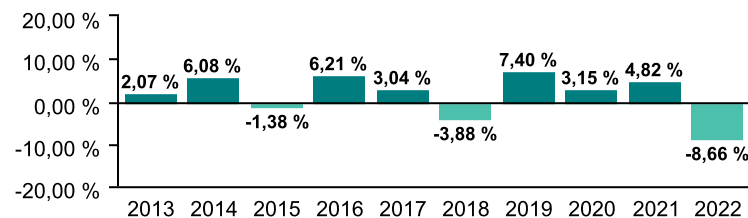
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 191,37 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 1,77 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Revenu fixe canadien équilibré

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,25

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Nord-américain équilibré

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 67 604 388 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 60,26 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,74	20,50	143 600

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

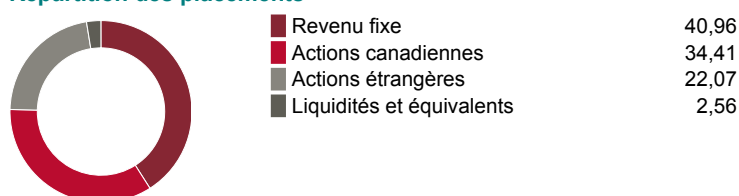
Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Gouv. du Canada, 0,02 %, 2031-06-01	3,95
Banque Royale du Canada	2,52
La Banque Toronto-Dominion Com New	2,37
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2024-08-01	2,16
Canadian Natural Resources Ltd.	1,48
Province de l'Ontario, 3,75 %, 2053-12-02	1,42
Chemin de fer Canadien Limitée	1,41
Banque de Montréal	1,39
Canadian Pacific Railway Ltd.	1,39
Aon PLCCI A	1,21
<b>Total</b>	<b>19,29</b>

Nombre total des placements : **2057**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

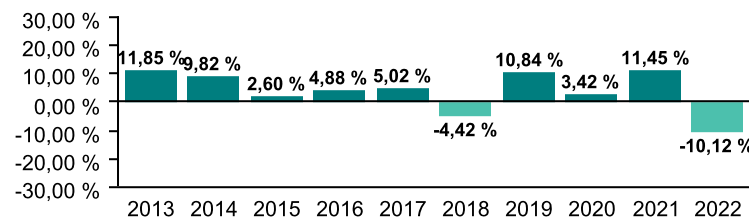
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 523,64 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 4,30 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.



## Nord-américain équilibré

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,74

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Croissance équilibrée canadienne

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 104 439 421 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 109,37 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,71	24,89	170 058

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

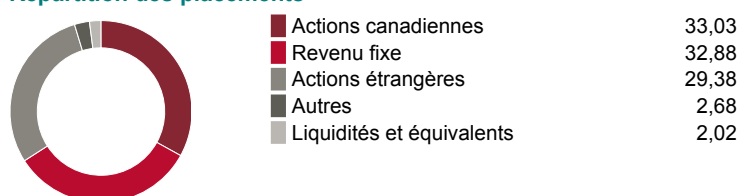
Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Stantec Inc.	3,60
Aon PLCCI A	3,07
Telus Corp.	2,98
Banque Royale du Canada	2,91
Keysight Technologies Inc.	2,67
Danaher Corp.	2,66
Accenture PLCCClass A	2,57
Chemin de fer Canadien Limitée	2,56
ON Semiconductor Corp.	2,47
Intact Financial Corporation	2,45
<b>Total</b>	<b>27,93</b>

Nombre total des placements : **1545**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

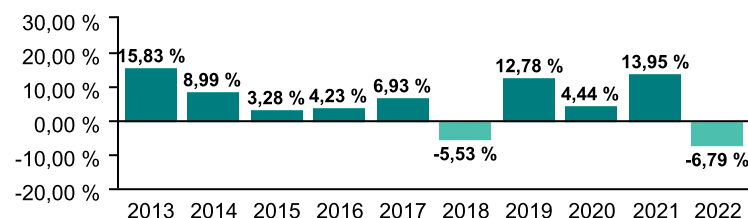
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 717,61 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 5,56 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Croissance équilibrée canadienne

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,71

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Revenu stratégique

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 274 801 918 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 12,89 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,93	24,34	200 970

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

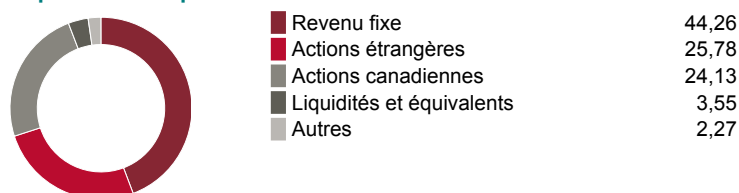
### Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et/ou des titres de participation axés sur le revenu de partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Revenu stratégique Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Banque Royale du Canada	2,33
La Banque Toronto-Dominion Com New	1,46
Gouv. du Canada, 1,75 %, 2053-12-01	1,42
Banque de Montréal	1,28
Financière Sun Life Inc.	1,20
Canadian Pacific Railway Ltd.	1,04
Gouv. du Canada, 0,02 %, 2031-06-01	0,98
Microsoft Corp.	0,97
Intact Financial Corporation	0,93
Chemin de fer Canadien Limitée	0,89
<b>Total</b>	<b>12,50</b>

**Nombre total des placements :** **2749**

### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des actions et des obligations, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

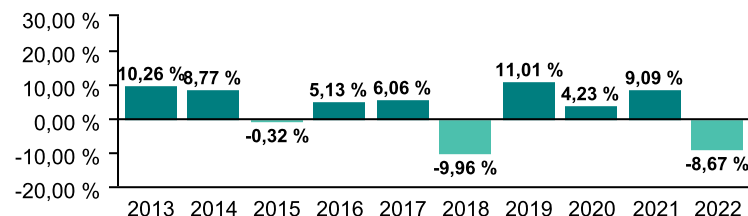
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 383,58 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 3,30 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Revenu stratégique

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,93

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Équilibré d'actions canadiennes

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 143 086 130 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 36,03 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,67	25,92	274 638

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

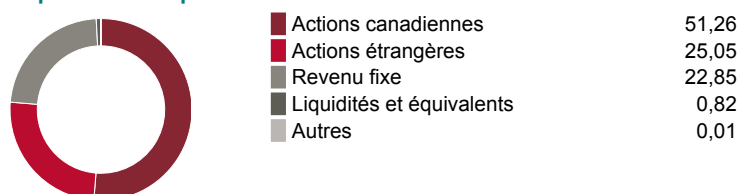
Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Intact Financial Corporation	3,62
Banque Royale du Canada	3,50
Dollarama Inc.	3,17
Telus Corp.	3,01
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,99
Microsoft Corp.	2,94
Brookfield Corporation VtgCl A	2,75
Visa Inc. Com Cl A	2,64
La Banque Toronto-Dominion Com New	2,63
Emera Inc.	2,51
<b>Total</b>	<b>29,76</b>

**Nombre total des placements :** 839

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

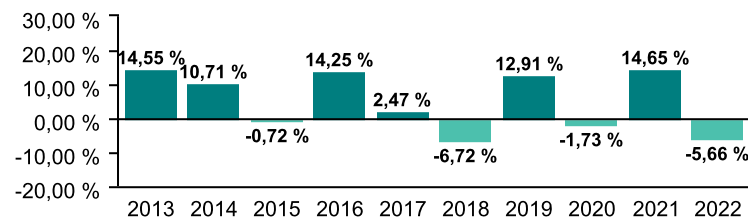
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 650,03 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 5,14 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Équilibré d'actions canadiennes

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,67

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Équilibré de valeur canadienne

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Beutel, Goodman & Company Ltd.

Valeur totale du fonds : 1 546 919 409 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 43,20 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,92	30,50	860 594

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

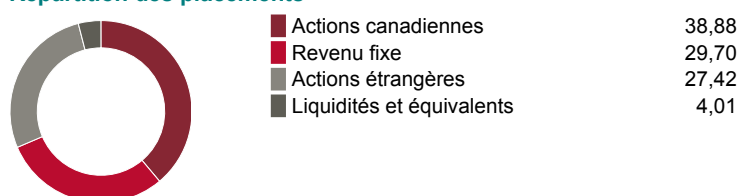
#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Gouv. du Canada, 2 %, 2032-06-01	3,48
Banque Royale du Canada	3,38
La Banque Toronto-Dominion Com New	2,86
Restaurant Brands International Inc.	1,85
Chemin de fer Canadien Limitée	1,72
Gouv. du Canada, 2023-02-02	1,70
TC Energy Corp.	1,67
Rogers Communications Inc. CI B Non Vtg	1,64
Gouv. du Canada, 1,5 %, 2031-12-01	1,62
Financière Sun Life Inc.	1,56

**Total** 21,47

**Nombre total des placements :** 221

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

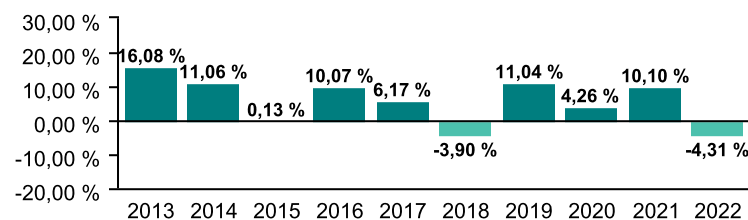
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 768,16 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 5,86 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.



## Équilibré de valeur canadienne

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,92

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Fidelity Investments Canada s.r.i.

Valeur totale du fonds : 95 745 309 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 132,23 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,91	22,77	154 186

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et dans des actions de partout dans le monde, par l'intermédiaire du Fonds Fidelity Revenu répartition tactique de l'actif.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Fidelity Global Core Plus Bond ETF Unit Ser L	12,53
iShares Trust - iShares Core S&P Total U.S. Stock Market ETF Core S&P Total U S Stk Mkt Etf	5,85
VanEck ETF Trust - VanEck J.P. Morgan EM Local Currency Bond ETF J P Morgan Emerging Mkts Loc Currency Bd Etf New	3,05
iShares Comex Gold Trust ETF	2,15
Floating Rt HI MA Base -O	1,13
Fid. Can pour l'hab. No 1, 3,55 %, 2032-09-15	1,13
Banque Royale du Canada	1,11
La Banque Toronto-Dominion Com New	0,96
Gouv. du Canada, 1,25 %, 2047-12-01	0,92
Canadian Pacific Railway Ltd.	0,87
<b>Total</b>	<b>29,69</b>
<b>Nombre total des placements :</b>	<b>2065</b>

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	39,26
Actions étrangères	27,40
Actions canadiennes	25,72
Liquidités et équivalents	4,98
Autres	3,33



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations et des actions canadiennes et étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Notes

En novembre 2016, l'objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et des actions canadiennes, a été modifié afin d'investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

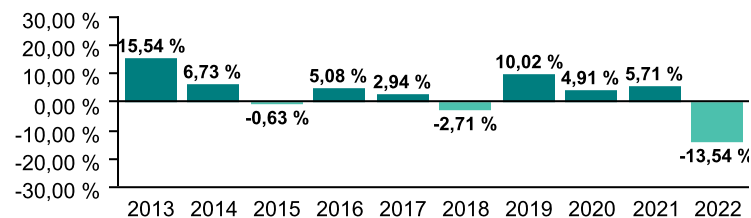
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 360,47 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 3,13 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,91

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Revenu stratégique mondial

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001  
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 72 152 538 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 3,09 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,83	19,48	150 665

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

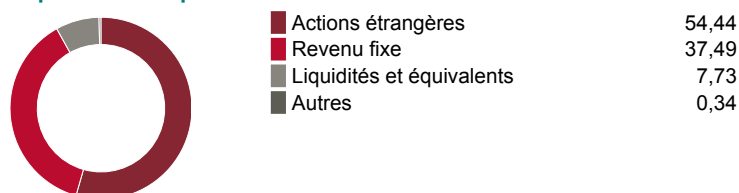
- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et dans des actions axées sur le revenu de partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Revenu stratégique mondial Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Bons du Trésor des États-Unis, 0,13 %, 2023-01-15	3,18
Billet du Trésor des États-Unis, 0,13 %, 2031-01-15	2,05
Billet du Trésor des États-Unis, 0,13 %, 2052-02-15	2,02
Gouv. du Canada, 1,75 %, 2053-12-01	1,86
Microsoft Corp.	1,86
Chevron Corp.	1,67
Billet du Trésor des États-Unis, 0,13 %, 2027-04-15	1,63
AbbVie Inc.	1,60
Johnson & Johnson	1,59
Glencore PLC Shs	1,40
<b>Total</b>	<b>18,86</b>
<b>Nombre total des placements :</b>	<b>1735</b>

### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations canadiennes et étrangères et des actions canadiennes et étrangères axées sur le revenu, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Notes

En novembre 2016, l'objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions du Canada, a été modifié afin d'investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

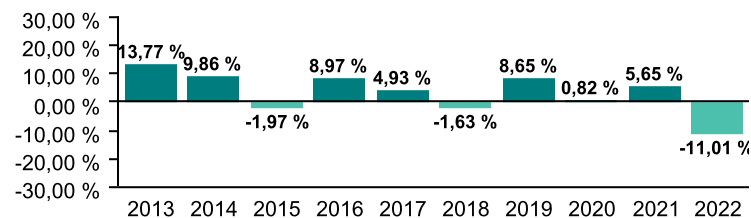
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 419,51 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 3,57 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Revenu stratégique mondial

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,83

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Profil d'actions canadiennes

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001  
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 20 425 936 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 1,49 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,09	27,99	104 517

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

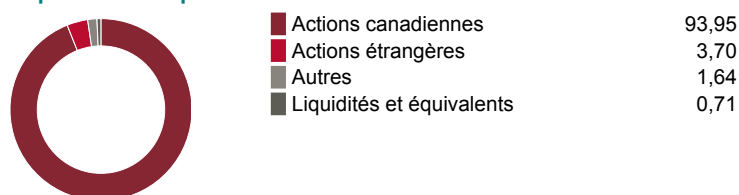
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Actions canadiennes	24,96
Croissance canadienne	24,96
Actions canadiennes pur (Beutel Goodman)	15,01
Dividendes principalement canadiens	15,01
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	10,07
Actions de valeur canadiennes	9,99
<b>Total</b>	<b>100,00</b>

**Nombre total des placements :** 6

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

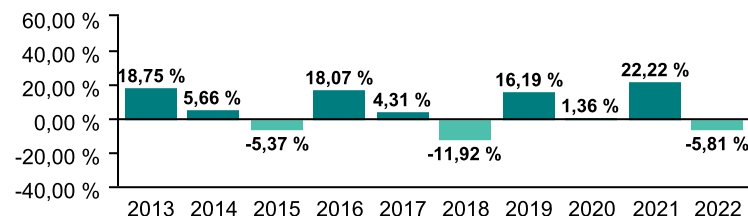
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 746,39 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 5,73 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.



## Profil d'actions canadiennes

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,09

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Profil d'actions

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006  
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 9 418 159 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 8,81 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,21	17,40	23 334

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

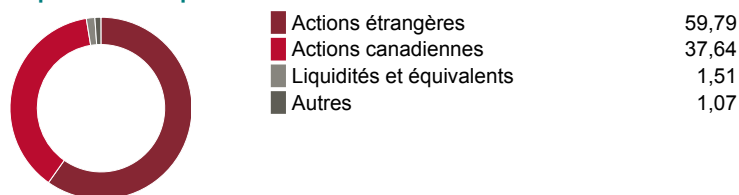
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

### Dix principaux placements

	% de l'actif
Actions de valeur des États-Unis	11,02
Actions de valeur canadiennes	9,47
Actions canadiennes (Bissett)	9,41
Dividendes principalement canadiens	8,95
Dividendes mondiaux	8,13
Croissance américaine	7,76
Actions internationales (Setanta)	7,18
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	6,98
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	6,11
Actions canadiennes (Mackenzie)	5,95
<b>Total</b>	<b>80,96</b>

**Nombre total des placements :** 14

### Répartition des placements



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

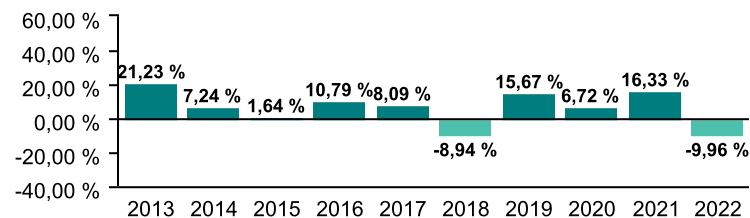
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 863,22 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 6,42 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil d'actions

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,21

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Actions canadiennes à faible volatilité

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 37 728 003 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 85,31 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,91	25,16	37 122

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

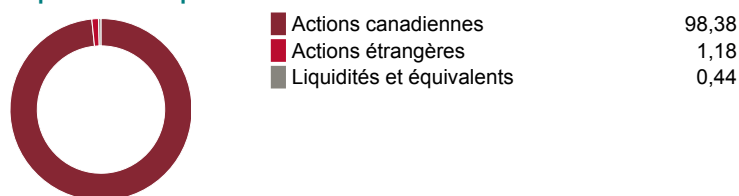
Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes, en misant prioritairement sur les compagnies et les secteurs qui semblent moins sensibles aux fluctuations que le marché en général.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,51
Loblaw Cos. Ltd.	5,26
Chemin de fer Canadien Limitée	5,18
Société aurifère Barrick	4,90
Banque Canadienne Impériale demerce	4,50
Pembina Pipeline Corp.	4,05
Hydro One Ltd.	3,58
Intact Financial Corporation	3,34
Financière Sun Life Inc.	3,15
Banque Royale du Canada	3,09
<b>Total</b>	<b>42,55</b>

**Nombre total des placements :** **86**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

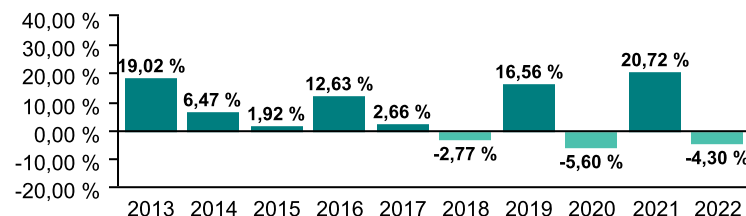
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 845,95 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 6,32 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Actions canadiennes à faible volatilité

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,91

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Actions de valeur canadiennes

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 31 décembre 1961  
 Date de création du fonds : 31 décembre 1961  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 791 086 987 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 48,12 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,85	911,61	21 836

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes.

### Dix principaux placements

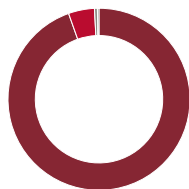
	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,85
La Banque Toronto-Dominion Com New	6,36
Canadian Natural Resources Ltd.	4,04
Chemin de fer Canadien Limitée	3,84
Banque de Montréal	3,81
Canadian Pacific Railway Ltd.	3,79
Suncor Energy Inc.	2,76
Bank of Nova Scotia (The)	2,68
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,68
CGI Inc. Cl A Sub Vtg	2,53

**Total** 39,33

**Nombre total des placements :** 556

### Répartition des placements

	% de l'actif
Actions canadiennes	94,59
Actions étrangères	4,63
Autres	0,51
Liquidités et équivalents	0,27



## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

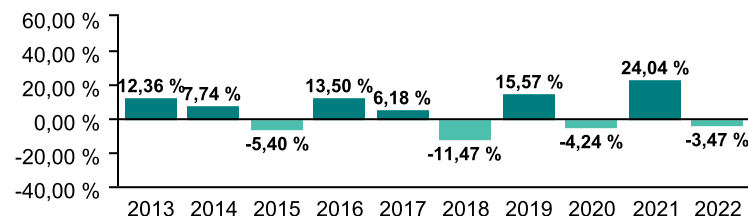
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 619,32 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 4,94 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

## Actions de valeur canadiennes

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,85

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Croissance canadienne

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 515 668 943 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 39,50 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,86	33,07	101 027

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

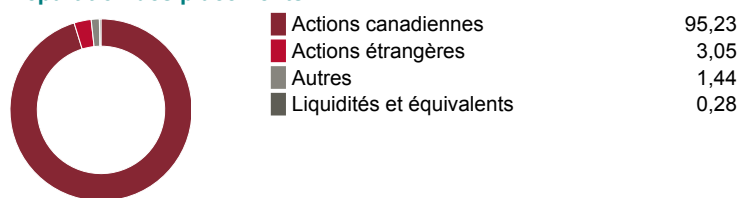
#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,65
La Banque Toronto-Dominion Com New	6,02
Banque de Montréal	5,65
Canadian Pacific Railway Ltd.	4,40
Chemin de fer Canadien Limitée	3,70
Intact Financial Corporation	3,21
Canadian Natural Resources Ltd.	3,18
Enbridge Inc.	2,66
Agnico-Eagle Mines Ltd.	2,62
Rogers Communications Inc. Cl B Non Vtg	2,51

**Total** 41,59

**Nombre total des placements :** 63

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

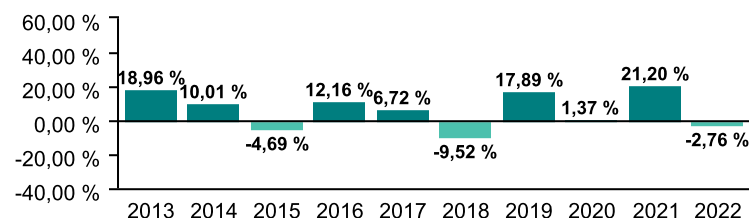
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 902,49 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 6,64 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Croissance canadienne

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,86

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Actions canadiennes socialement responsable

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001  
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 91 736 231 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 39,42 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,90	35,57	86 372

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions émises par des sociétés canadiennes qui conduisent leurs activités d'une manière socialement responsable, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

#### Dix principaux placements

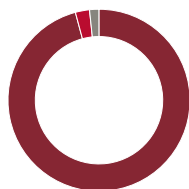
	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,68
La Banque Toronto-Dominion Com New	6,03
Banque de Montréal	5,76
Canadian Pacific Railway Ltd.	4,49
Chemin de fer Canadien Limitée	3,70
Intact Financial Corporation	3,22
Canadian Natural Resources Ltd.	3,15
Enbridge Inc.	2,64
Agnico-Eagle Mines Ltd.	2,62
Rogers Communications Inc. Cl B Non Vtg	2,50
<b>Total</b>	<b>41,78</b>

**Nombre total des placements :**

**61**

#### Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	95,83
■ Actions étrangères	2,51
■ Liquidités et équivalents	1,66



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

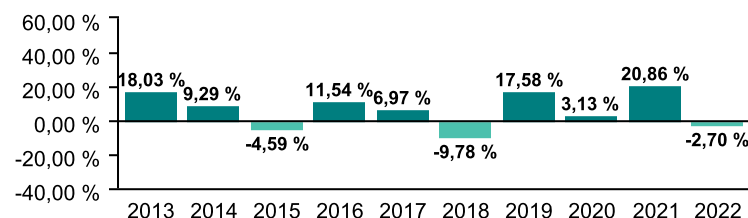
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 889,24 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 6,57 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Actions canadiennes socialement responsable

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,90

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Actions canadiennes

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 355 698 481 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 27,39 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,91	22,26	21 941

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

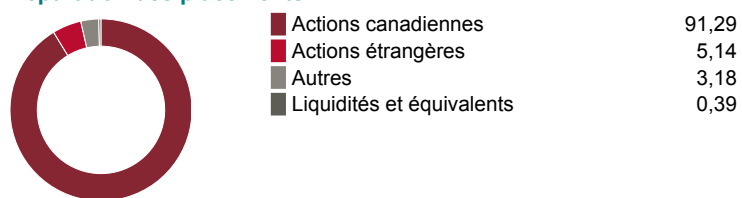
### Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	8,08
La Banque Toronto-Dominion Com New	6,17
Canadian Pacific Railway Ltd.	5,98
Banque de Montréal	4,34
Canadian Natural Resources Ltd.	4,31
TC Energy Corp.	4,14
Waste Connections Inc.	4,00
Dollarama Inc.	3,98
Telus Corp.	3,65
Rogers Communications Inc. Cl B Non Vtg	3,47

**Total** 48,11

**Nombre total des placements :** 34

### Répartition des placements



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

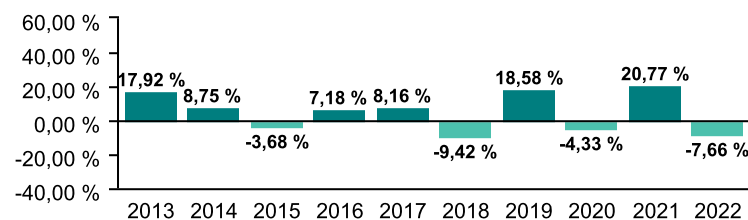
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 640,83 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 5,08 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Actions canadiennes

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,91

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Croissance principalement canadienne

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 75 736 461 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 3,23 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,07	27,42	73 860

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

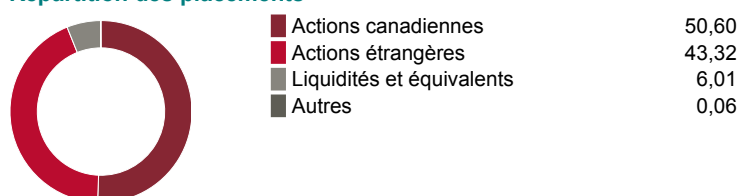
### Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Croissance principalement canadienne Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Stantec Inc.	5,20
Telus Corp.	4,48
Aon PLCCI A	4,41
Banque Royale du Canada	4,35
Intact Financial Corporation	3,97
Keysight Technologies Inc.	3,91
Accenture PLCCClass A	3,89
Danaher Corp.	3,75
Thomson Reuters Corp. Com New	3,68
Premium Brands Holdings Corporation	3,65
<b>Total</b>	<b>41,31</b>

Nombre total des placements : **34**

### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

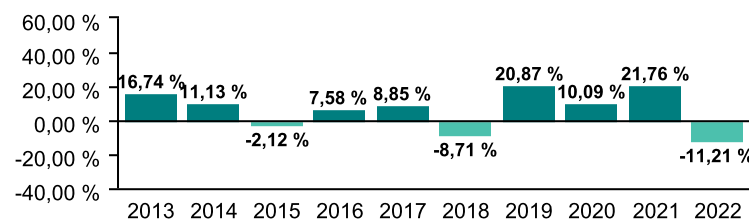
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 952,87 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 6,92 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Croissance principalement canadienne

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,07

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Actions mixtes principalement canadiennes

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001  
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001  
 Gestionnaire : Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd.

Valeur totale du fonds : 176 262 161 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 56,67 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,08	34,44	134 941

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

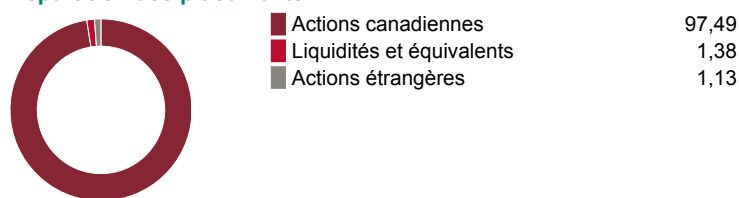
Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,31
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,66
Chemin de fer Canadien Limitée	3,68
Canadian Pacific Railway Ltd.	3,58
Banque de Montréal	3,39
Constellation Software Inc.	2,64
Canadian Natural Resources Ltd.	2,49
Franco-Nevada Corporation	2,40
Waste Connections Inc.	2,25
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,20
<b>Total</b>	<b>35,61</b>

**Nombre total des placements :** **107**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Notes

Depuis mai 2013, Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd. assume la responsabilité de la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant d'Invesco Canada Ltée. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

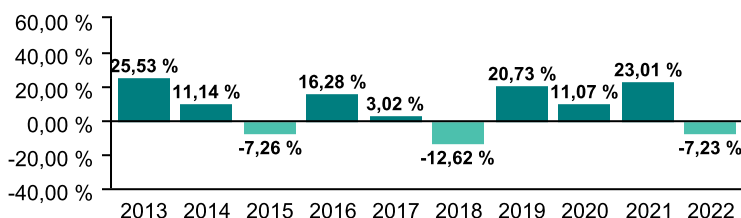
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 2 072,60 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 7,56 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Actions mixtes principalement canadiennes

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,08

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Actions principalement du Canada

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 51 067 790 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 17,28 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,02	26,46	64 442

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

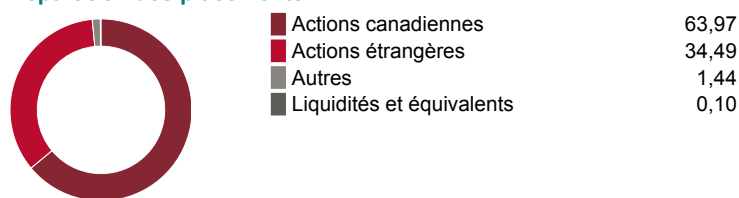
Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

### Dix principaux placements

	% de l'actif
Intact Financial Corporation	4,52
Banque Royale du Canada	4,36
Microsoft Corp.	4,06
Dollarama Inc.	3,96
Telus Corp.	3,74
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,72
Visa Inc. Com Cl A	3,62
Alphabet Inc. Cap Stk Cl C	3,44
Brookfield Corporation VtgCl A	3,42
SAP SE Shs	3,30
<b>Total</b>	<b>38,14</b>

**Nombre total des placements :** 42

### Répartition des placements



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

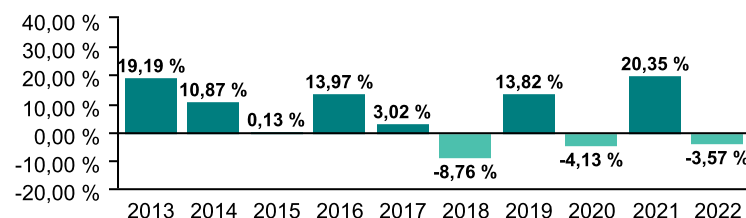
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 795,14 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 6,03 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Actions principalement du Canada

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,02

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Valeur principalement canadienne

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Beutel, Goodman & Company Ltd.

Valeur totale du fonds : 643 428 156 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 29,11 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,02	39,90	150 709

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

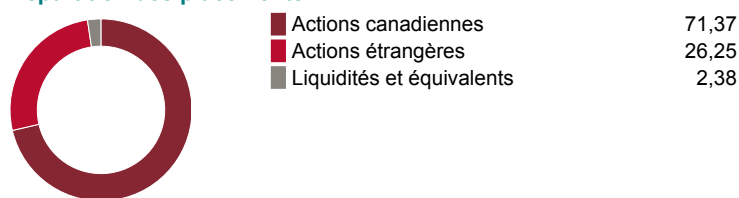
Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

### Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,20
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,24
Restaurant Brands International Inc.	3,40
Chemin de fer Canadien Limitée	3,17
TC Energy Corp.	3,07
Rogers Communications Inc. Cl B Non Vtg	3,01
Financière Sun Life Inc.	2,85
Magna International Inc.	2,72
Banque de Montréal	2,72
Société Financière Manuvie	2,66
<b>Total</b>	<b>35,05</b>

**Nombre total des placements :** **69**

### Répartition des placements



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

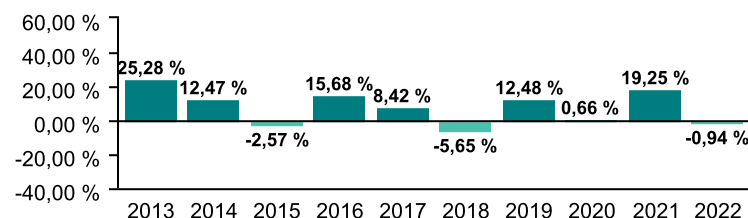
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 2 172,77 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 8,07 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Valeur principalement canadienne

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,02

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Dividendes principalement canadiens

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 813 020 633 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 40,98 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,75	48,18	2 195 038

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes qui sont productrices de dividendes.

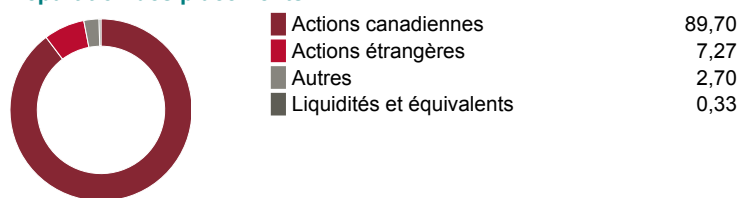
#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	5,93
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,77
Enbridge Inc.	4,08
Chemin de fer Canadien Limitée	3,38
Bank of Nova Scotia (The)	3,30
Banque de Montréal	2,93
Canadian Natural Resources Ltd.	2,83
Telus Corp.	2,66
Rogers Communications Inc. CI B Non Vtg	2,31
Canadian Pacific Railway Ltd.	2,31

**Total** 35,50

**Nombre total des placements :** 72

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un revenu en dividendes et du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

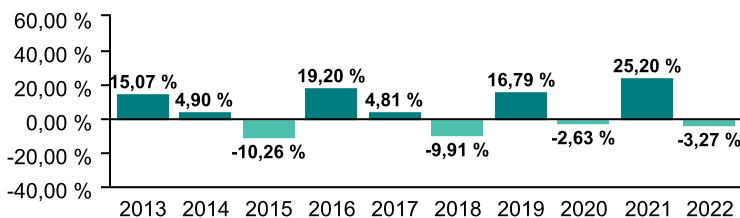
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 679,03 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 5,32 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Dividendes principalement canadiens

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,75

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Dividendes canadiens

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 289 315 855 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 3,88 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,96	38,04	555 161

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

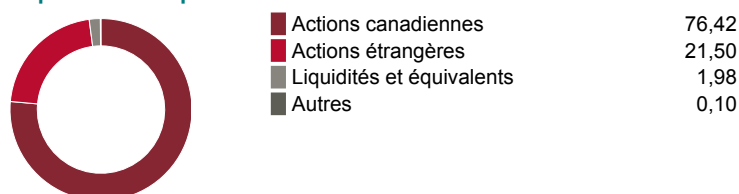
À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Dividendes canadiens Canada Vie.

#### Dix principaux placements (du fonds sous-jacent) % de l'actif

Banque Royale du Canada	7,15
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,81
Banque de Montréal	4,13
Financière Sun Life Inc.	3,86
Telus Corp.	3,74
TC Energy Corp.	3,25
Intact Financial Corporation	3,03
Enbridge Inc.	2,94
Société Financière Manuvie	2,84
Bank of Nova Scotia (The)	2,83
<b>Total</b>	<b>39,58</b>

**Nombre total des placements :** **180**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un revenu en dividendes et du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

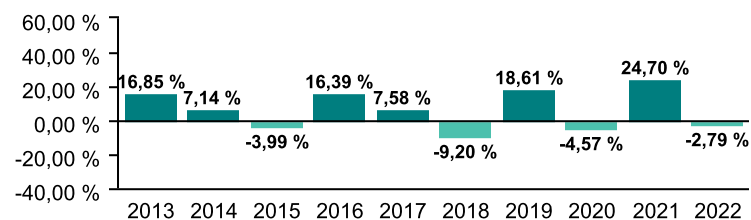
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 875,09 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 6,49 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Dividendes canadiens

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,96

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Petites et moyennes capitalisations canadiennes

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 654 575 304 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 35,52 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,02	42,01	138 342

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

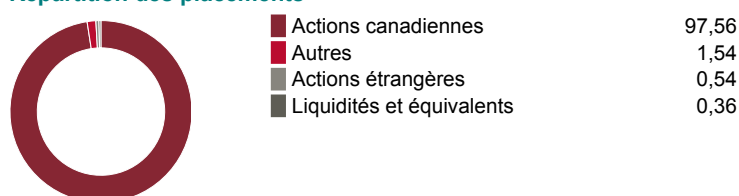
Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des sociétés canadiennes à moyenne capitalisation et il souscrit un certain volume d'actions étrangères.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Aritzia Inc. Sub Vtg Shs	4,04
iA Financial Corp. Inc.	3,61
Andlauer Healthcare Group Inc. Com Sub Vtg	3,38
Stella-Jones Inc.	3,21
Boralex Inc. Cl A New	3,13
Jamieson Wellness Inc.	3,02
Northland Power Inc.	2,70
Kinaxis Inc.	2,68
Killam Apartment Tr Unit	2,52
CCL Industries Inc. Cl B	2,44
<b>Total</b>	<b>30,72</b>

Nombre total des placements : **57**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises de taille plus petite, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré à élevé » à « modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

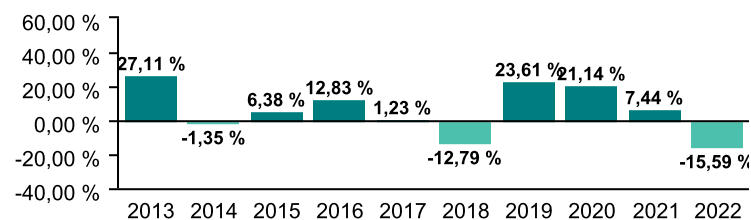
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 804,49 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 6,08 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Petites et moyennes capitalisations canadiennes

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,02

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Croissance de petites capitalisations canadiennes

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements AGF Inc.

Valeur totale du fonds : 64 551 500 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 77,74 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,42	18,19	52 083

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

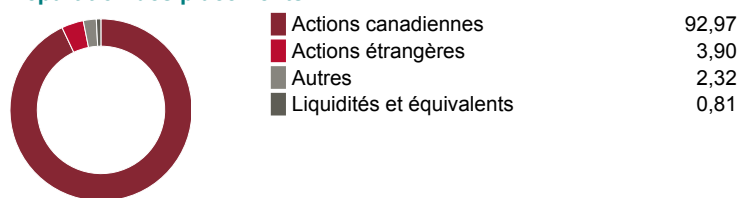
Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	8,01
Banque de Montréal	6,42
Canadian Pacific Railway Ltd.	4,34
Wheaton Precious Metals Corp.	3,30
Brookfield Corporation VtgCl A	2,90
Chemin de fer Canadien Limitée	2,90
Shopify Inc. Cl A	2,78
Tourmaline Oil Corp.	2,67
Enbridge Inc.	2,48
Waste Connections Inc.	2,48
<b>Total</b>	<b>38,28</b>

**Nombre total des placements :** **61**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

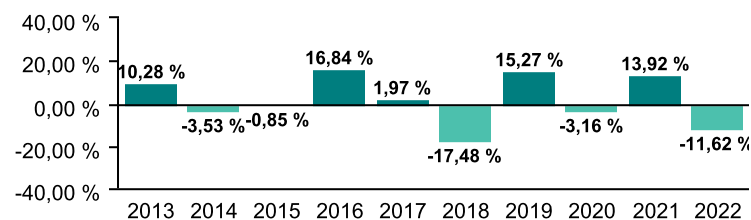
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 165,41 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 1,54 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Croissance de petites capitalisations canadiennes

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,42

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Immobilier

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Conseillers immobiliers GWL inc.

Valeur totale du fonds : 2 952 789 538 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 0,15 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,18	37,05	597 311

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

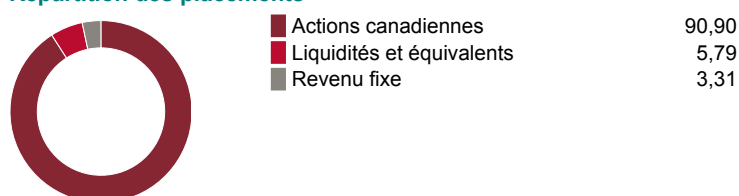
Ce fonds distinct investit, directement ou indirectement, dans un portefeuille constitué principalement de biens immobiliers productifs de revenus au Canada.

### Dix principaux placements

	% de l'actif
Goreway Business Park, Brampton, ON	6,36
Superior Business Park, Mississauga, ON	4,67
33 Yonge Street, Toronto, ON	4,33
Winston Business Park, Oakville, ON	4,10
1188 West Georgia St., Vancouver, BC	3,92
Laird Business Park, Mississauga, ON	3,45
1500 Robson, Vancouver, BC	3,28
Shaughn, Montréal, QC	3,16
Vancouver Centre, Vancouver, BC	2,71
Vancouver Centre II, Vancouver, BC	2,58
<b>Total</b>	<b>38,56</b>

**Nombre total des placements :** **86**

### Répartition des placements



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de croissance à long terme, par la voie d'un portefeuille de biens immobiliers canadiens, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré, à cause des hausses et des baisses du marché immobilier. Il se peut que les rachats soient interrompus provisoirement durant toute période pendant laquelle le fonds ne contiendrait pas suffisamment de liquidités ou de titres facilement négociables pour faire face aux demandes de rachat. **Ce fonds doit être considéré comme un placement à long terme, car il ne convient pas à une personne qui pourrait être forcée de convertir rapidement ses avoirs en argent comptant.**

## Notes

Au cours des cinq dernières années, les activités d'achat de biens immobiliers du fonds Immobilier ont atteint un total de 282 millions de dollars, alors que celles des ventes représentent un total de 168 millions de dollars.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

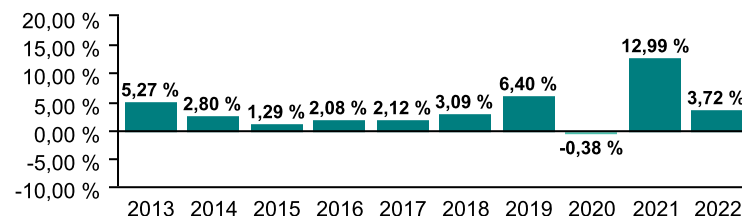
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 463,29 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 3,88 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Immobilier

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,18

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Métaux précieux

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 120 782 247 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 110,74 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,58	40,96	297 929

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

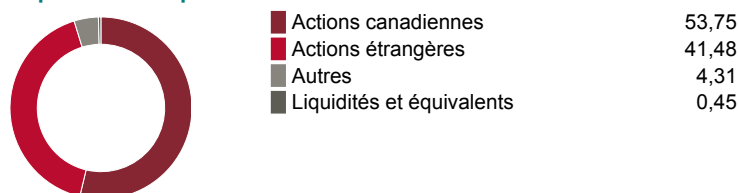
À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans les métaux précieux et dans les actions d'entreprises canadiennes qui produisent ou fournissent des métaux précieux, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Métaux précieux Canada Vie.

#### Dix principaux placements (du fonds sous-jacent) % de l'actif

Agnico-Eagle Mines Ltd.	8,61
Franco-Nevada Corporation	5,61
Société aurifère Barrick	4,24
AngloGold Ashanti Ltd. Reçu de dépositaire américain sponsorisé	4,21
Newmont Corp.	4,14
Karora Resources Inc. Com New	3,39
OceanaGold Corporation	3,17
Northern Star Resources Limited Shs	3,16
Gold Road Resources Limited Shs	2,95
Pan American Silver Corp.	2,95
<b>Total</b>	<b>42,45</b>

**Nombre total des placements :** **147**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises qui produisent ou fournissent des métaux précieux, et qui est prête à assumer un niveau de risque plus élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

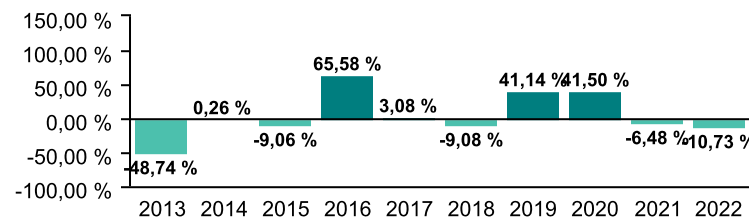
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 209,16 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 1,92 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est **Élevé**.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Métaux précieux

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,58

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001  
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 130 200 785 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 25,53 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,08	39,65	54 510

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

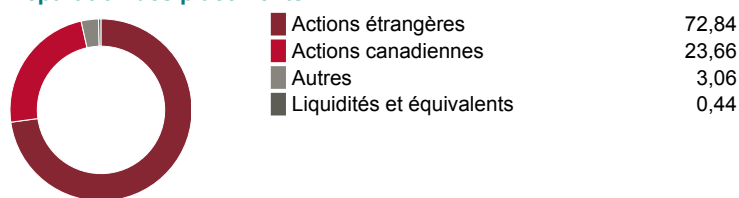
Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés nord-américaines à petite et à moyenne capitalisation.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Parsons Corporation	4,58
Premier, Inc. CIA	4,46
Maximus Inc.	4,43
Grocery Outlet Holding Corp.	4,38
Cirrus Logic Inc.	4,36
Commvault Systems, Inc.	3,73
Verra Mobility Corp. CIA	3,72
Markel Corp.	3,49
iRhythm Technologies, Inc.	3,49
ExlService Holdings, Inc.	3,46
<b>Total</b>	<b>40,10</b>

**Nombre total des placements :** 78

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré à élevé » à « modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

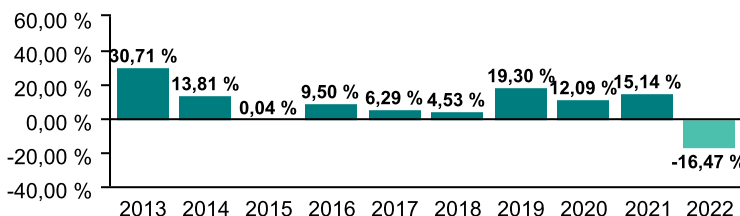
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 2 328,08 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 8,82 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,08

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Science et technologie

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001  
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 414 922 761 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 46,83 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,16	49,69	126 808

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

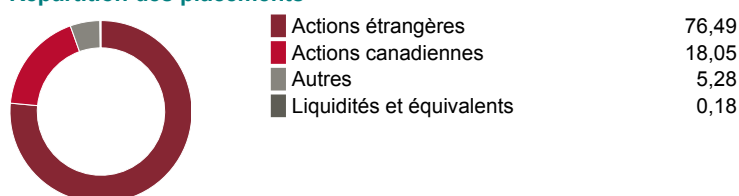
Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises canadiennes et américaines qui sont actives dans le secteur Science et technologie.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Constellation Software Inc.	8,46
Microsoft Corp.	8,27
Apple Inc.	7,80
Alphabet Inc. Cl A	7,63
Visa Inc. Com Cl A	6,06
Mastercard Inc. Cl A	5,53
T-Mobile US Inc.	4,47
Broadcom Inc.	3,96
CGI Inc. Cl A Sub Vtg	3,45
Motorola Solutions Inc. Com New	3,06
<b>Total</b>	<b>58,70</b>

Nombre total des placements : **39**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises canadiennes et américaines qui sont actives dans le secteur Science et technologie, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

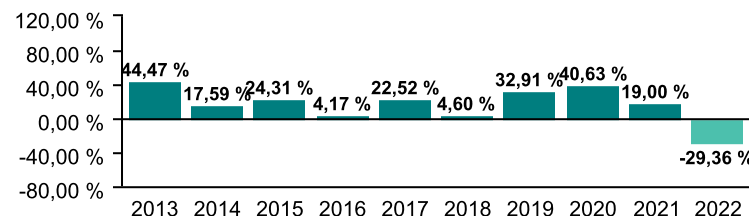
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 4 429,67 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 16,05 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Science et technologie

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,16

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Profil d'actions mondiales

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001  
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001  
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 62 732 219 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 1,43 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,42	19,60	68 962

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

#### Dix principaux placements

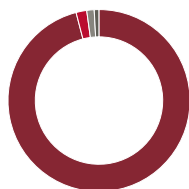
	% de l'actif
Croissance des États-Unis	16,51
Croissance américaine	16,12
Actions de valeur des États-Unis	12,09
Actions internationales (Setanta)	9,09
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	9,00
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	7,09
Dividendes mondiaux	5,04
Actions étrangères	5,03
Mondiales d'infrastructures	5,02
Marchés émergents (Mackenzie)	5,01

**Total** 90,00

**Nombre total des placements :** 12

#### Répartition des placements

	% de l'actif
Actions étrangères	95,95
Liquidités et équivalents	1,90
Autres	1,32
Actions canadiennes	0,83



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent à des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

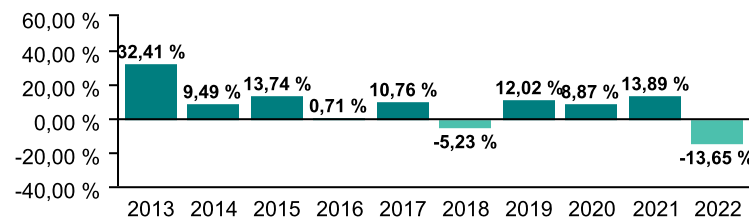
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 2 090,63 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 7,65 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Profil d'actions mondiales

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,42

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Actions mondiales à faible volatilité

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Irish Life Investment Managers Limited

Valeur totale du fonds : 253 322 612 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 49,56 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,05	35,92	68 944

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

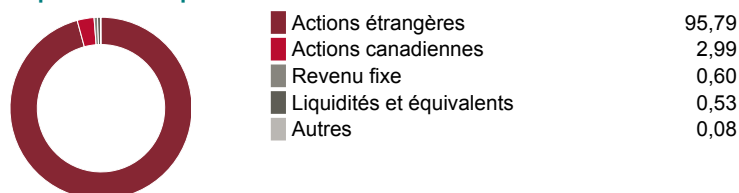
Ce fonds distinct investit principalement dans des actions d'entreprises de partout dans le monde, en misant prioritairement sur les compagnies et les secteurs qui semblent moins sensibles aux fluctuations que le marché en général.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Apple Inc.	2,08
Microsoft Corp.	1,69
Hong Kong Exchanges and Clearing Limited Shs	1,43
Merck & Co. Inc.	1,37
Novartis AG Namen -Akt	1,34
Cigna Corp.	1,33
Procter & Gamble Co.	1,32
Cisco Systems Inc.	1,31
Bank of New York Mellon Corp.	1,29
UnitedHealth Group Inc.	1,28
<b>Total</b>	<b>14,43</b>

**Nombre total des placements :** **4544**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions mondiales, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré » à « faible à modéré ». En novembre 2016, Irish Life Investment Management Limited a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements Mackenzie. Avec ce changement, le fonds distinct a modifié son objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des actions de sociétés nord-américaines, afin d'investir principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

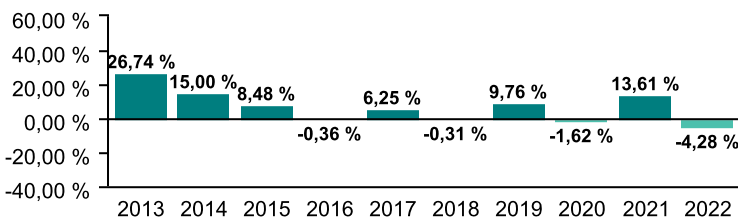
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 959,48 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 6,96 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Actions mondiales à faible volatilité

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,05

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Actions étrangères

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001  
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 820 843 256 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 0,43 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,12	24,51	116 853

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

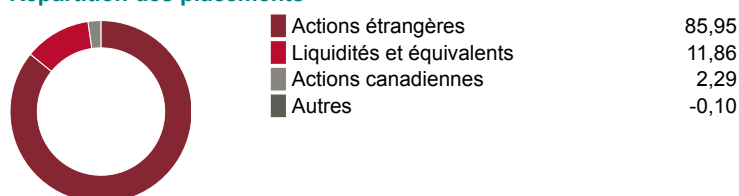
### Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions émises partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Actions étrangères Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Danaher Corp.	3,47
Seven & i Holdings Co. Ltd. Shs	3,44
Johnson & Johnson	3,26
Amcort PLC reçu du dépositaire Cdi 1 1 Foreign Exempt Nyse	3,02
Colgate-Palmolive Co.	2,91
Compass Group PLC Ord Gbp0.1105	2,89
RELX PLC Shs	2,86
Reckitt Benckiser Group PLC Shs	2,78
Oracle Corp.	2,75
Admiral Group plc Shs	2,69
<b>Total</b>	<b>30,08</b>

Nombre total des placements : **46**

### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré » à « faible à modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

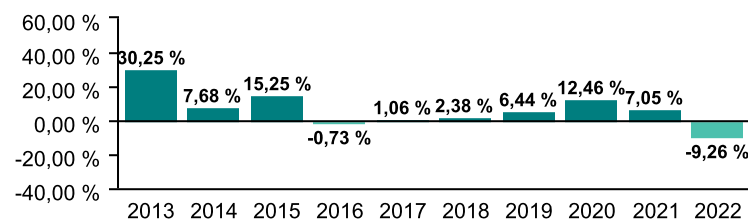
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 930,49 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 6,80 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Actions étrangères

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,12

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Actions mondiales

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Putnam Investments Canada ULC

Valeur totale du fonds : 202 686 671 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 33,21 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,15	15,28	194 968

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulees partout dans le monde.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Microsoft Corp.	4,29
Apple Inc.	2,99
Walmart Inc.	2,86
Visa Inc. Com CIA	2,28
UnitedHealth Group Inc.	2,28
Boston Scientific Corp.	2,22
Bank of America Corp.	2,20
Eli Lilly & Co.	2,14
Constellation Energy Corporation	1,94
Union Pacific Corp.	1,94

**Total** 25,13  
**Nombre total des placements :** 74

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Notes

En septembre 2014, Putnam Investments Canada ULC a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant du Groupe de gestion d'actifs GLC Itée. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

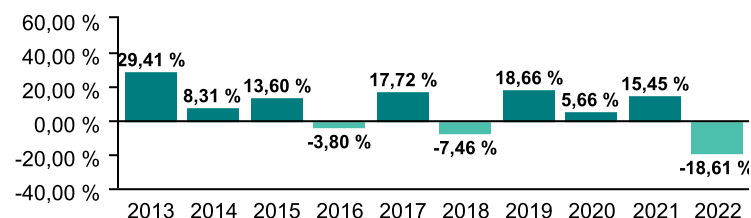
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 965,89 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 6,99 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Actions mondiales

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,15

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Occasions mondiales de croissance

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 147 870 690 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 80,75 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,30	22,11	77 029

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions émises partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Occasions de croissance mondiales Canada Vie.

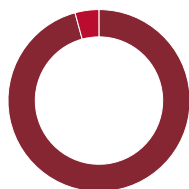
#### Dix principaux placements (du fonds sous-jacent) % de l'actif

Aon PLCCI A	4,04
Linde PLC Sh	3,78
Danaher Corp.	3,57
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton S.E. Shs	3,36
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,24
Schneider Electric S.E. Shs	3,21
Alcon Inc. Act Nom	3,17
Roper Technologies Inc.	3,15
Diageo PLC	3,13
L'Oreal S.A. Shs	3,08
<b>Total</b>	<b>33,73</b>

**Nombre total des placements :** **42**

#### Répartition des placements

■ Actions étrangères	95,85
■ Liquidités et équivalents	4,24



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

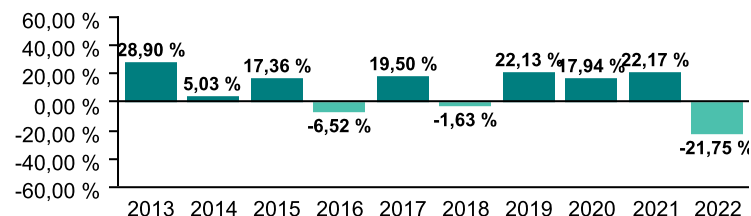
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 2 404,14 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 9,17 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Occasions mondiales de croissance

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,30

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Croissance des États-Unis

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 01 janvier 1988  
 Date de création du fonds : 01 janvier 1988  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 725 867 979 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 71,31 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	2,98	61,95	145 142

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

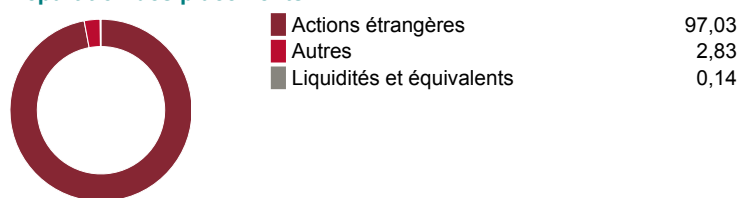
Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Aon PLCCI A	5,77
Danaher Corp.	5,06
Thermo Fisher Scientific Inc.	4,58
Roper Technologies Inc.	4,45
Keysight Technologies Inc.	4,32
Amphenol Corp. CIA	4,29
Starbucks Corp.	4,13
PepsiCo Inc.	4,10
Synopsys, Inc.	4,01
Trane Technologies PLC Shs	3,90
<b>Total</b>	<b>44,61</b>

**Nombre total des placements :** **507**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

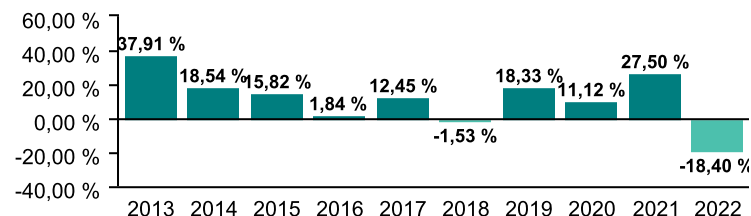
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 2 920,75 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 11,31 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Croissance des États-Unis

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,98

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Croissance toutes capitalisations américaines

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Putnam Investments Canada ULC

Valeur totale du fonds : 243 791 152 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 2,00 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,19	32,18	175 588

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

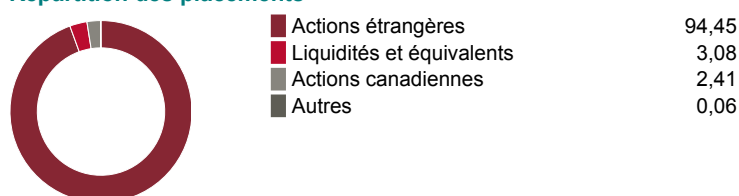
À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions américaines, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Croissance toutes capitalisations américaines Canada Vie.

#### Dix principaux placements (du fonds sous-jacent) % de l'actif

Microsoft Corp.	9,58
Apple Inc.	9,15
Amazon.com Inc.	3,94
UnitedHealth Group Inc.	3,83
Alphabet Inc. Cap Stk Cl C	3,56
Mastercard Inc. Cl A	3,26
NVIDIA Corp.	2,97
Visa Inc. Com Cl A	2,47
Eli Lilly & Co.	2,24
Costco Wholesale Corp.	2,22
<b>Total</b>	<b>43,22</b>

**Nombre total des placements :** 57

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Notes

Putnam Investments demeure le sous-conseiller du fonds sous-jacent. Depuis septembre 2014, Putnam Investments Canada ULC assume la responsabilité de la gestion du portefeuille en tant que sous-conseiller pour le compte de Placements Mackenzie et est maintenant le gestionnaire du fonds. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

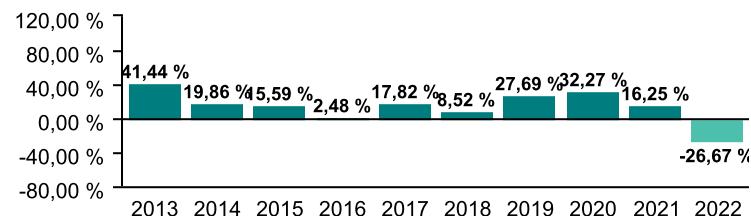
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 3 696,77 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 13,97 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Croissance toutes capitalisations américaines

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,19

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Croissance américaine

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements AGF Inc.

Valeur totale du fonds : 1 545 135 836 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 50,23 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,30	25,87	278 955

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

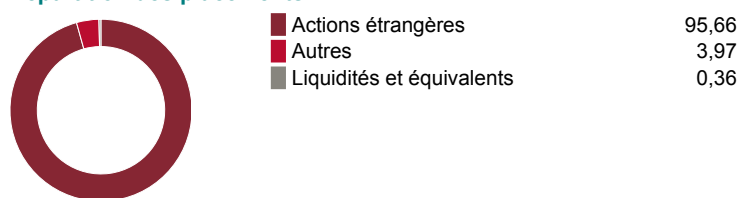
Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Marathon Petroleum Corp.	6,36
Cheniery Energy Inc. Com New	4,78
AES Corp. (The)	4,75
T-Mobile US Inc.	4,50
Amazon.com Inc.	4,38
Grainger (W.W.) Inc.	4,24
Raymond James Financial Inc.	4,08
UnitedHealth Group Inc.	4,01
Albemarle Corp.	3,95
Enphase Energy, Inc.	3,62
<b>Total</b>	<b>44,68</b>

**Nombre total des placements :** **35**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

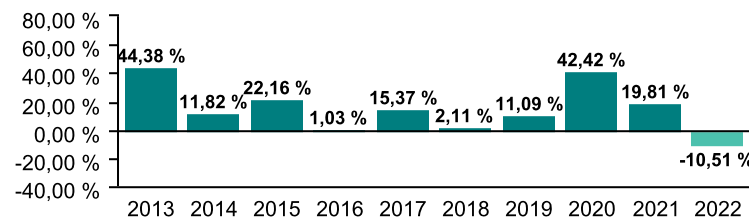
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 3 982,06 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 14,82 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Croissance américaine

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,30

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Croissance moyennes capitalisations américaines

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001  
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 42 286 484 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 31,97 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,20	16,42	58 159

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

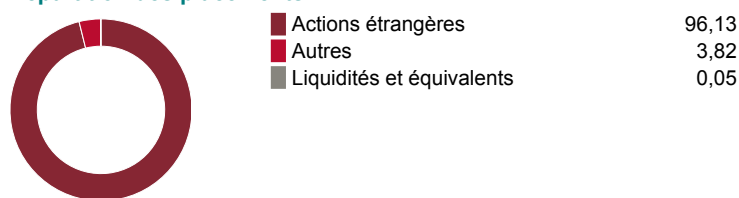
Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises américaines à moyenne capitalisation.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Progressive Corp.	5,28
Motorola Solutions Inc. Com New	5,07
Westinghouse Air Brake Technologies Corp.	4,78
Charles River Laboratories International Inc.	4,48
Cirrus Logic Inc.	4,41
CoStar Group Inc.	4,30
Keysight Technologies Inc.	3,98
Bio-Techne Corporation	3,91
Maximus Inc.	3,90
DexCom, Inc.	3,64
<b>Total</b>	<b>43,75</b>

**Nombre total des placements :** 31

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque de modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

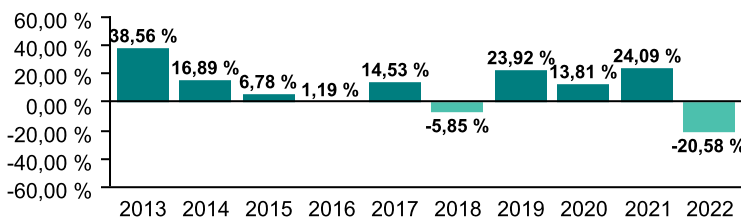
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 2 622,54 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 10,12 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Croissance moyennes capitalisations américaines

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,20

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Actions internationales

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 01 juillet 1995  
 Date de création du fonds : 01 juillet 1995  
 Gestionnaire : JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.

Valeur totale du fonds : 135 465 470 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 30,67 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,15	20,28	116 047

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

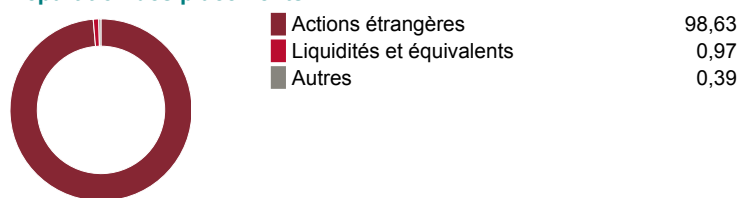
Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulees ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Nestle S.A.Nom	3,96
Shell PLC Ord Sh	3,27
TotalEnergies SE Shs	3,17
Roche Holding AG Dividend Right Cert	3,07
AstraZeneca PLC Shs	2,82
Novo Nordisk A/S Almindelig Aktie	2,66
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton S.E. Shs	2,34
ASML Holding N.V. Aab Reverse Stock Split	2,24
BHP Group Ltd. Shs	2,16
DBS Group Holdings Ltd.	2,14

**Total** 27,83  
**Nombre total des placements :** 76

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

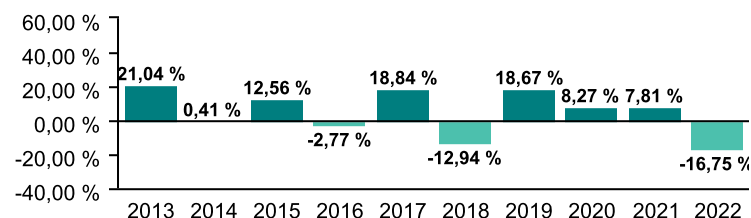
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 586,97 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 4,73 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Actions internationales

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,15

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Titres internationaux

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001  
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 29 997 400 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 7,32 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,19	14,05	50 809

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

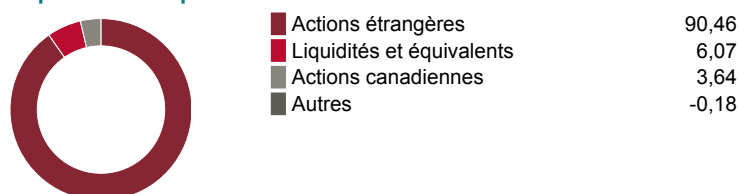
### Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord, par l'intermédiaire du Fonds international Mackenzie Ivy.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Seven & i Holdings Co. Ltd. Shs	4,69
Ancor PLC reçu du dépositaire Cdi 1 1 Foreign Exempt Nyse	4,37
CK Hutchison Holdings Ltd. Shs	4,16
SAP SE Shs	4,07
Reckitt Benckiser Group PLC Shs	3,70
Admiral Group plc Shs	3,46
Compass Group PLC Ord Gbp0.1105	3,42
Brambles Ltd. Shs	3,26
Heineken N.V. Shs	3,19
RELX PLC Shs	3,16
<b>Total</b>	<b>37,49</b>

Nombre total des placements : **44**

### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

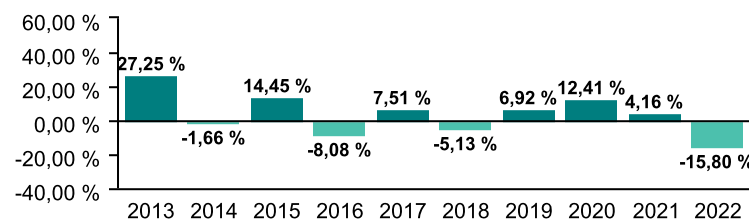
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 415,37 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 3,53 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Titres internationaux

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,19

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Actions européennes

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Setanta Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 30 000 097 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 5,00 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,15	9,89	101 218

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout les titres d'entreprises localisées ou actives en Europe.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
CRH PLC Shs	6,62
Diageo PLC Shs	5,64
Novartis AG Namen -Akt	5,54
Bank of Ireland Group PLC Ordinary Stock Units Eur 1.00	5,49
Sanofi Shs	5,20
DCC plc Shs	4,99
GEA Group Aktiengesellschaft Shs	4,87
GSK PLC Ord Gbp0.3125	4,07
Lancashire Holdings Ltd. Shs	3,77
Liberty Global PLCCI C	3,75
<b>Total</b>	<b>49,95</b>

**Nombre total des placements :** 31

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises européennes, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

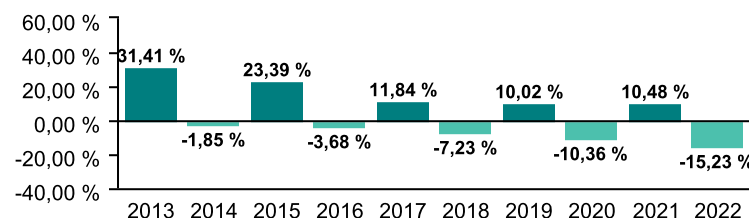
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 469,00 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 3,92 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Actions européennes

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,15

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



## Actions Extrême-Orient

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Canada Life Asset Management

Valeur totale du fonds : 55 729 460 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 39,15 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,30	25,69	106 813

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

•Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 •Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 •Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

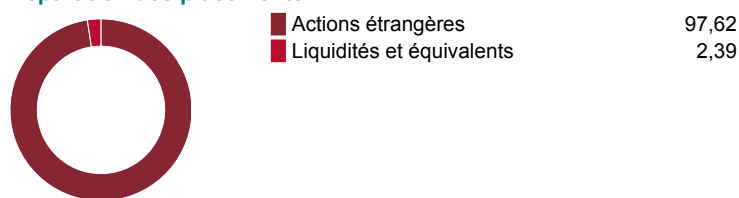
Ce fonds distinct investit surtout les titres d'entreprises localisées ou actives en Asie ou dans le littoral du Pacifique.

#### Dix principaux placements

	% de l'actif
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Shs	5,62
Samsung Electronics Co. Ltd. Samsungelectronics	4,49
Tencent Holdings Ltd.Par New Hkd 0.00002	4,17
AIA Group Ltd. Shs	3,36
Alibaba Group Holding Ltd.New	2,92
Lyxor MSCI India UCITS ETF	2,89
iShares Core CSI 300 ETF	2,35
Lyxor MSCI AC Asia-Pacific ex-Japan UCITS ETF	2,31
BHP Group Ltd. Shs	2,21
Commonwealth Bank of Australia Shs	1,94
<b>Total</b>	<b>32,26</b>

Nombre total des placements : **216**

#### Répartition des placements



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises asiatiques et du littoral du Pacifique, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « élevé » à « modéré à élevé ». En octobre 2015, Canada Life Asset Management Limited a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements AGF Inc. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

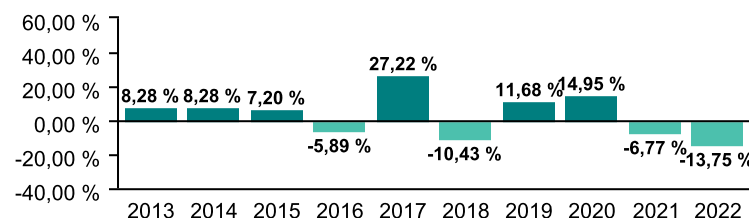
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 391,30 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 3,36 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Actions Extrême-Orient

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,30

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Ressources mondiales

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998  
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998  
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 283 650 954 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 7,64 %

Option de garantie	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Toutes les options	3,32	52,03	198 467

<sup>1</sup> RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$  
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$  
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit dans des sociétés mondiales qui sont actives dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, par l'intermédiaire du fonds commun de placements Ressources mondiales Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
TotalEnergies SE Reçu de dépositaire américain sponsorisé	3,67
Shell PLC Reçu de dépositaire américain sponsorisé Repstg Ord Sh	3,63
Tourmaline Oil Corp.	3,26
ARC Resources Ltd.	3,13
Advantage Energy Ltd.	2,83
Buried Hill Energy (Cyprus) Public Company Ltd.	2,23
Vale S.A. Reçu de dépositaire américain Adr	1,89
Canadian Natural Resources Ltd.	1,77
First Quantum Minerals Ltd.	1,71
Stelco Holdings Inc.	1,58
<b>Total</b>	<b>25,70</b>

**Nombre total des placements :** **165**

### Répartition des placements

	% de l'actif
Actions canadiennes	43,41
Actions étrangères	31,22
Autres	22,86
Liquidités et équivalents	2,51

### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises actives dans les industries de ressources naturelles, et qui est prête à assumer un niveau de risque plus élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

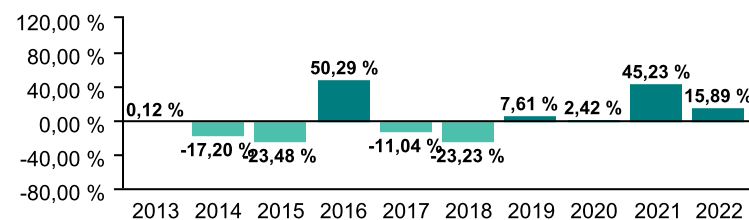
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2012 détiendrait 1 207,78 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond à une moyenne de 1,91 % par année.

#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est **Élevé**.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Ressources mondiales

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez.</li> <li>• Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime.</li> <li>• Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé.</li> <li>• Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.</li> </ul>
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie.</li> <li>• Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé.</li> <li>• Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.</li> </ul>

#### 2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,32

#### Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
 255, avenue Dufferin  
 London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



Consultez [canadavie.com](http://canadavie.com)

Numéro de téléphone sans frais : **1 888 252-1847**

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F70-0628 – 10/23